

TRAITEMENT DES MARCHANDISES AU NIVEAU DES PORTS

Des mesures pour réduire les délais à 48h !

La modernisation des infrastructures est une condition sine qua non pour la promotion du commerce extérieur, d'une manière générale. En effet, la maîtrise des prix des marchandises, qu'il s'agisse de l'exportation ou de l'importation, dépend des coûts de la logistique. Selon une étude réalisée par le ministère des Transports, les délais de traitement des marchandises au niveau de dix ports commerciaux étaient de dix jours ! P 3



MINES

Un nouveau projet de loi présenté à l'APN

Face à la transformation accélérée de l'économie mondiale et à la montée en puissance de la demande en ressources stratégiques, l'Algérie engage une réforme profonde de son secteur minier. Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a présenté ce samedi devant l'Assemblée populaire nationale un projet de loi novateur visant à redynamiser l'industrie minière nationale. P 3

EXPORTATION D'ÉLECTRICITÉ
VERS L'EUROPE

L'Algérie se positionne comme un fournisseur fiable

Forte d'un potentiel solaire exceptionnel et d'une volonté politique affirmée, l'Algérie trace sa voie vers une place centrale dans l'approvisionnement énergétique propre de l'Europe. Le projet de raccordement électrique entre l'Algérie et l'Italie, via un câble sous-marin d'une capacité de 2 gigawatts, marque une avancée stratégique dans cette dynamique, confirmée lors du forum international "Vers le Sud" à Sorrente, en Italie. P 5

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
EURO-MÉDITERRANÉENNE

Sonatrach et Sonelgaz renforcent leur coopération avec l'Italie

À l'heure où les enjeux climatiques et énergétiques redessinent les équilibres géopolitiques mondiaux, l'Algérie confirme son rôle de partenaire stratégique incontournable dans la Méditerranée. À l'occasion de la quatrième édition du Forum international « Vers le Sud », tenue les 16 et 17 mai à Sorrente (Italie), les dirigeants des groupes Sonatrach et Sonelgaz ont réaffirmé, aux côtés du ministre d'État de l'Énergie, Mohamed Arkab, l'engagement de l'Algérie à conduire la transition énergétique régionale, notamment par le biais du développement de l'hydrogène vert et des projets d'interconnexion électrique. P 4

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID

L'Algérie au cœur de l'économie islamique mondiale P 2

INTEMPÉRIES

Une délégation ministérielle se rend dans les régions affectées P 3

AIN DEFLA

Plus de 2,1 millions de quintaux de pomme de terre de saison attendus P 16

TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE
Élaboration d'un plan
d'action intégré

Par R E.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki a affirmé que les défis technologiques accélérés avaient imposé l'élaboration d'un plan d'action intégré conforme aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de transformation numérique, indique, jeudi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Zerrouki a mis en avant devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, l'importance de son secteur dans le processus de transformation numérique, le qualifiant de «pilier fondamental dans la construction de l'économie numérique et la réalisation du développement durable». Pour faire face aux défis technologiques accélérés, il est indispensable «d'élaborer un plan d'action intégré conforme aux engagements du président de la République en matière de transformation numérique», basé sur «l'amélioration de la qualité des services et la stimulation de la croissance économique à travers le développement des infrastructures numériques», a souligné le ministre. A cet égard, il a rappelé que «le nombre d'abonnés à l'Internet mobile s'élève à près de 51 millions», ce qui reflète «la grande expansion de l'utilisation des services numériques», mettant l'accent sur l'attention particulière accordée à la couverture des besoins des populations dans les zones à faible densité, soit celles comptant moins de 2.000 habitants, à travers «un programme de couverture de 1.400 zones dans le cadre du programme de service global des communications électroniques», ajoute le communiqué. Concernant la modernisation des services postaux et financiers, le ministre a évoqué le renforcement du réseau postal, qui comprend 4352 bureaux, et l'extension du nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) à 2596, dont 600 nouveaux installés au cours du premier trimestre 2025, ajoutant que le secteur œuvre à la généralisation des moyens de paiement électronique, pour renforcer la sécurité financière et faciliter les transactions, ce qui contribue à la promotion de l'inclusion financière et à la réduction de la dépendance au cash. Le ministre de la Poste et des Télécommunications a affirmé que la réalisation de ces objectifs «nécessite une coordination efficace entre les différentes parties concernées, pour assurer la mise en œuvre réussie du plan et renforcer la position numérique de l'Algérie».

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID

L'Algérie au cœur de l'économie islamique mondiale

Les Assemblées annuelles 2025 du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), prévues à Alger du 19 au 22 mai, constitueront une opportunité pour l'Algérie de se placer au cœur de l'économie islamique mondiale, notamment après les réformes économiques profondes engagées par le pays ces dernières années.

Par R E.

Organisées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ces assemblées, qu'abritera le Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger)), seront une occasion de renforcer la présence de l'Algérie dans les chaînes de la finance islamique, en mettant en avant ses réalisations dans le développement de la Banque islamique et des instruments de financement innovants conformes aux principes de la charia. Au-delà de la mise en avant de ces réformes entreprises, ces réunions annuelles serviront également à promouvoir les atouts de l'Algérie en matière d'investissement, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, les industries de transformation, l'agriculture durable et les technologies modernes. Depuis son

indépendance, l'Algérie a établi sa vision diplomatique et économique sur le principe de la coopération multilatérale fondée sur la solidarité, le développement et la prospérité partagée, une vision qui s'est traduite par la conclusion de partenariats solides avec des institutions internationales de premier plan, notamment le Groupe de la Banque islamique de développement. Ce partenariat avec la BID a permis, depuis des décennies, d'accompagner la transformation économique et sociale de l'Algérie, à travers le financement de grands projets structurants et un appui technique et d'expertise ayant contribué au renforcement de l'économie nationale. Face aux défis croissants auxquels l'économie mondiale est confrontée, l'Algérie cherche à développer un nouveau cadre de coopération avec le Groupe de la Banque islamique de développement, basé sur des approches innovantes axées

sur le soutien à l'innovation, le renforcement de la diversification économique et l'autonomisation des PME en tant que moteur de croissance durable. Le choix de l'Algérie pour accueillir à nouveau ces assemblées annuelles, après deux sessions réussies en 1990 et 2001, reflète aussi la confiance renouvelée dont bénéficie le pays et illustre de la solidité des relations bilatérales avec la BID, sachant que l'Algérie est le premier pays à accueillir pour la troisième fois les réunions annuelles de cette institution. A quelques jours du coup d'envoi de ces réunions, placées cette année sous le thème «Diversification économique: un enrichissement de la vie», l'Algérie veille à offrir les meilleures conditions pour assurer un bon accueil et une bonne organisation, permettant aux participants de découvrir la richesse culturelle et la diversité économique dont elle dispose.

FONDATION ALGÉRIENNE D'APPUI À LA JEUNESSE ET AU DÉVELOPPEMENT
DE L'ENTREPRENEURIAT

Lancement d'une caravane féminine pour l'entrepreneuriat

La Fondation algérienne d'appui à la jeunesse et au développement de l'entrepreneuriat (AFYE) a donné, jeudi à Alger, le coup d'envoi d'une caravane féminine pour l'entrepreneuriat, visant à autonomiser la femme économiquement et à renforcer son rôle dans le développement durable. La caravane qui sillonnera 10 wilayas pendant 15 jours, verra l'organisation de workshops, conférences, rencontres et expositions avec la participation de plus de 1.000 femmes, selon les explications fournies lors de la cérémonie du coup d'envoi en présence de représentants d'organismes nationaux et de nombre d'acteurs économiques et sociaux. Cette manifestation tend à développer un réseau professionnel féminin composé de plus de 100 entrepreneures qui bénéficieront de programmes de formation dans l'entrepreneuriat, la gestion financière et l'innovation. Ainsi, 15 projets féminins innovants seront sélectionnés dans les domaines de l'environnement, l'agriculture, l'artisanat et l'agroalimentaire et bénéficieront de financement et d'accompagnement. Pour participer à

ces différentes activités, une plateforme numérique a été ouverte pour les inscriptions, ont fait savoir les organisateurs de la caravane qui se déroule sous le patronage de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Dans son allocution à cette occasion, le PDG de l'AFYE, Mohamed Oussama Babou, a affirmé que la caravane "représente une véritable opportunité pour soutenir la femme algérienne porteuse de projet, en lui assurant la formation et l'encadrement, ainsi que tous les renseignements relatifs aux cadres juridiques et au financement". Cette initiative s'ajoute à une série de projets menés par la Fondation pour promouvoir l'entrepreneuriat, dont l'organisation du Forum national pour l'intégration industrielle et la promotion de la sous-traitance, et du Salon national des services financiers destinés à soutenir l'investissement, prévu fin juillet prochain à Alger, a indiqué M. Babou. Pour sa part, la présidente du Forum national des

femmes entrepreneures, Kahina Ourari a affirmé que cette caravane "constitue une initiative stratégique visant à offrir à la femme entrepreneure un véritable espace de formation et d'échange avec les acteurs économiques, tout en ouvrant de larges perspectives pour l'accompagnement des projets féminins aux niveaux local et national". En marge de la cérémonie du lancement de la caravane, l'AFYE a signé deux conventions de partenariat stratégique, respectivement avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR). La première convention vise à promouvoir la culture de l'innovation et la protection des droits de propriété industrielle auprès des femmes et des jeunes entrepreneurs, à travers l'accompagnement dans les procédures d'inscription et la sensibilisation à l'importance de la protection des marques et des brevets d'invention. La deuxième convention a pour objectif de garantir la couverture d'assurance aux startups, notamment celles dirigées par des femmes.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TRAITEMENT DES MARCHANDISES AU NIVEAU DES PORTS

Des mesures pour réduire les délais à 48h !

La modernisation des infrastructures est une condition sine qua non pour la promotion du commerce extérieur, d’une manière générale. En effet, la maîtrise des prix des marchandises, qu’il s’agisse de l’exportation ou de l’importation, dépend des coûts de la logistique. Selon une étude réalisée par le ministère des Transports, les délais de traitement des marchandises au niveau de dix ports commerciaux étaient de dix jours !

Par Sirine R.

Un délai trop long, reflétant le retard qu'accusent les ports algériens, d'où la nécessité d'engager des réformes profondes pour remédier à cette situation « pénalisante ». Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre nationale avec les principaux exportateurs, organisée hier à Alger par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, placée sous le thème : « Pour un partenariat efficace entre l'administration et les opérateurs économiques », le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé que des efforts ont été consentis depuis son installation à la tête de ce département pour améliorer la situation au niveau des ports, notamment en matière de déchargement des navires. « Actuellement, les délais sont de cinq jours, après avoir été auparavant de dix jours. Notre ambition est de les ramener à 48 heures », a-t-il souligné, en précisant que cette amélioration permettra de réaliser des gains significatifs dans les délais de traitement des marchandises, et surtout de réduire les frais de surestaries. Il a également précisé que le dossier des navires à l'arrêt est en cours de traitement, avec deux navires qui seront remis en service cette semaine, tandis que des négociations sont en cours pour la maintenance de cinq autres, avec le recours à la location si nécessaire. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour l'ouverture d'une ligne maritime reliant l'Algérie à plusieurs pays arabes, dont le

Qatar, Oman, l'Arabie Saoudite, l'Égypte et la Tunisie, parallèlement au développement du transport maritime avec les pays du sud de l'Europe, a précisé le ministre, qui a affirmé que le dialogue est ouvert avec les opérateurs économiques concernant la révision des tarifs de fret maritime. Depuis le début de l'année en cours, des investissements importants sont annoncés par l'Etat pour la modernisation des ports et le passage au mode H24 et 7 j/7j depuis avril dernier. Le ministre a également annoncé l'ouverture prochaine d'un nouveau chantier portant sur la révision des tarifs et des prix appliqués par le pavillon maritime national, jugés élevés par rapport à ceux pratiqués par d'autres armateurs. « Les prix appliqués par la CNAN sont supérieurs à ceux des autres armateurs. Nous allons étudier cette question avec les opérateurs afin de trouver un tarif compétitif, sans pour autant compromettre l'équilibre de cette entreprise publique », a-t-il affirmé, précisant que ces mesures visent à accompagner les opérateurs économiques activant le commerce extérieur. Le ministre a réaffirmé son engagement à suivre toutes les questions liées aux frets maritimes, aérien et terrestre de marchandises, exprimant sa disponibilité à renforcer la coordination avec les différents secteurs concernés afin d'assurer la fluidité des échanges commerciaux et de reconstruire la confiance des opérateurs économiques envers la flotte de transport. Le ministre a révélé que la compagnie aé-

rienne de fret sera renforcée par un second avion qui sera loué à partir de la fin du mois de mai, ajoutant que la compagnie est prête à louer d'autres avions si cela s'avère nécessaire. En ce qui concerne le transport ferroviaire, Saïd Sayoud a affirmé que des appels d'offres internationaux sont en cours pour l'acquisition de nouveaux trains destinés au transport de personnes et de marchandises, avec la volonté d'intégrer des composants de fabrication locale en partenariat avec des opérateurs internationaux. Pour sa part, le ministre du Commerce du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a souligné que cette rencontre constitue une étape stratégique et une véritable opportunité pour renforcer les canaux de communication directe entre l'administration et les exportateurs ». Le ministre a souligné la volonté de l'État d'instaurer un dialogue constructif avec les exportateurs afin d'identifier, de manière précise, les obstacles structurels et opérationnels entravant les opérations d'exportation. « Cette rencontre vise avant tout à faire remonter vos préoccupations et vos difficultés vers l'administration, qui demeure votre premier partenaire », a-t-il déclaré. Kamel Rezig a rappelé que les résultats obtenus ces dernières années sont encourageants, avec un niveau moyen d'exportations hors hydrocarbures ayant franchi le seuil des cinq milliards de dollars. Un palier rendu possible, selon lui, grâce à la politique économique du président de la République et à l'engagement croissant des opérateurs économiques.

INTEMPÉRIES
Une délégation ministérielle se rend dans les régions affectées

Par R E.

Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, et du Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, s'est rendu, hier samedi, dans les régions affectées par les dernières intempéries, en vue de s'enquérir des conditions de prise en charge des familles touchées, indique un communiqué du ministère. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, ainsi que du directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf, a effectué, sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une visite dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala pour constater les dégâts matériels causés par les récentes pluies. Le ministre a précisé que «les plans mis en œuvre par les pouvoirs publics pour la lutte contre les incendies ont permis de réduire sensiblement les surfaces brûlées l'été dernier». Concernant les inondations, il a indiqué que «des actions sont menées selon les bulletins météorologiques spéciaux, avec la mobilisation des agents et la mise à disposition des moyens nécessaires pour faire face à ces risques et en atténuer les impacts en cas de leur survenue». Lors d'une rencontre avec les habitants de la localité de Zebair, dans la commune de Serguine, M. Merad a ajouté que «les autorités publiques œuvrent à mettre les citoyens à l'abri des divers risques et à en limiter les effets, conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a placé le citoyen au centre de ses préoccupations. Notre venue dans cette région s'inscrit dans cette démarche», a-t-il indiqué.

MINES

Un nouveau projet de loi présenté à l'APN

Par Mourad A.

Face à la transformation accélérée de l'économie mondiale et à la montée en puissance de la demande en ressources stratégiques, l'Algérie engage une réforme profonde de son secteur minier. Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a présenté ce samedi devant l'Assemblée populaire nationale un projet de loi novateur visant à redynamiser l'industrie minière nationale. Ce texte, fruit de trois années de concertation et de réflexion, s'inscrit dans la stratégie globale du gouvernement visant à diversifier l'économie et à renforcer la souveraineté économique du pays. Pour le ministre, il est temps d'accorder au secteur minier la place qui lui revient. « Nous devons faire du secteur minier un véritable moteur de croissance et un levier de souveraineté économique, au même titre que l'énergie et l'agriculture », a-t-il déclaré devant les députés, appelant à un engagement fort de la représentation natio-

nale. Le constat de départ est clair : malgré des ressources géologiques abondantes et variées, l'Algérie peine encore à s'imposer comme un pôle minier régional. Le sous-sol algérien reste largement sous-exploré, freinant ainsi son potentiel de valorisation. Cette situation, selon le ministre, résulte notamment du manque d'investissements, de la complexité des procédures réglementaires et de la faible compétitivité du secteur au regard d'autres pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. Dans un contexte mondial marqué par la transition énergétique et la montée en flèche des besoins en métaux critiques comme le cuivre, le lithium ou les terres rares, Mohamed Arkab prévient : « La sécurité minérale est désormais aussi stratégique que la sécurité alimentaire ou énergétique ». Pour inverser cette tendance, le projet de loi introduit des réformes majeures qui visent à améliorer le climat d'investissement. Il prévoit notamment la simplification des démarches administratives, l'ouverture de l'exploration aux opérateurs étrangers sans obligation

immédiate de constituer une société de droit algérien, ainsi qu'une gouvernance modernisée, axée sur la transparence, la concurrence et l'efficacité. Sans renoncer à son rôle de garant stratégique, l'État prévoit de participer jusqu'à 20 % aux projets d'exploration menés dans des zones vierges, avec une possibilité d'implication illimitée dans les projets issus d'études publiques. « Nous voulons un partenariat gagnant-gagnant, qui attire le capital et le savoir-faire, tout en garantissant une juste part de valeur à l'État algérien », a affirmé le ministre, insistant sur la nécessité d'un équilibre entre attractivité pour les investisseurs et préservation des intérêts nationaux. Le texte accorde également une importance particulière à l'intégration locale et à la durabilité. Il impose aux entreprises minières de privilégier les fournisseurs et prestataires algériens, de mettre en place des programmes de formation et de transfert de compétences, et de garantir l'approvisionnement du marché national avant toute exportation. Sur le plan environnemen-

tal, le projet exige une évaluation préalable rigoureuse, la réhabilitation obligatoire des sites exploités, et prévoit la création d'une police des mines pour assurer le respect des normes et infliger des sanctions en cas de manquements. « Nous ne cherchons pas uniquement à exploiter des gisements, mais à bâtir une industrie minière durable, intégrée et responsable », a précisé Mohamed Arkab. Au-delà de la simple exploitation des ressources, c'est une vision globale du développement national que porte cette réforme. Le ministre en est convaincu : il s'agit de transformer les richesses enfouies dans le sous-sol algérien en richesses tangibles, génératrices d'emplois, de savoir-faire et de valeur ajoutée. « Ce projet de loi est une étape déterminante pour rendre au secteur minier sa place stratégique dans la construction d'une économie résiliente et diversifiée. Il appartient désormais à notre Parlement de lui donner la force légale qu'il mérite », a-t-il conclu, plaçant ainsi le débat au cœur des priorités nationales.

LE DG DE L’AAPI REÇOIT LE PRÉSIDENT DE L’AAAI

Examen des perspectives d’investissement dans les cultures stratégiques

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache a reçu, jeudi soir, le président de l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricole (AAAI), Dr. Obaid Saif Hamad Al-Zaabi, avec lequel il a passé en revue les perspectives d'investissement en Algérie notamment en matière de cultures stratégiques à valeur ajoutée, indique un communiqué de l'Agence. Tenue en présence de cadres de l'AAPI, cette rencontre a été une occasion pour explorer les perspectives d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine des cultures stratégiques à valeur ajoutée. Les deux parties ont mis l'accent sur le rôle de ces secteurs dans le soutien à la sécurité alimentaire et le renforcement du développement durable, souligne la même source. La rencontre a également porté sur les moyens permettant de tirer parti de l'expérience de l'AAAI tout en échangeant les expériences réussies en matière d'investissement agricole, de manière à renforcer la coopération arabe et consacrer l'ouverture de l'Algérie aux partenariats qualitatifs à dimension stratégique, conclut le communiqué.

BERD

Feu vert à l’investissement en Afrique subsaharienne

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd), qui tient jusqu'à jeudi son assemblée annuelle à Londres, a annoncé qu'elle allait désormais investir au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Nigeria, après le feu vert de ses actionnaires. Ces derniers "ont accordé le statut de pays bénéficiaire au Bénin, à la Côte d'Ivoire et au Nigeria", a indiqué l'institution jeudi dans un communiqué. Cette décision entrera en vigueur en juillet et la banque "lancera ses investissements dans ces trois pays dans la foulée". Fondée en 1991, la Berd a déjà étendu son périmètre pour inclure des pays du Moyen-Orient, d'Asie centrale et d'Afrique du Nord. Elle est basée dans la capitale britannique où elle réunissait son assemblée annuelle depuis mardi. "La Berd s'appuiera sur ses ressources financières et son expertise pour stimuler l'économie de ces pays et offrir de nouvelles opportunités à leurs populations, en venant compléter l'action des partenaires de développement déjà présents", a commenté sa présidente, Odile Renaud-Basso, citée dans le communiqué. Le Ghana, le Kenya et le Sénégal sont quand à eux en cours d'adhésion. Une fois ce processus finalisé, "ils entameront les démarches" pour devenir eux aussi des pays d'opérations, précise la Berd.

VALORISATION DES VASES DE BARRAGES EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DURABLES

Une Idée Algérienne, déjà exporté à l’International

Face aux effets du réchauffement climatique, l'Algérie est confrontée à un stress hydrique grandissant, aggravé par l'envasement des barrages qui réduit considérablement leur capacité de stockage. Dans ce contexte, une solution innovante issue de la recherche algérienne se distingue : la valorisation des vases de barrages en matériaux de construction durables.

À l'occasion de la 20^e édition du Salon SIEE-Pollutec, qui se tiendra du 18 au 20 mai 2025 à la SAFEX, Holcim El-Djazair met en lumière cette avancée pionnière. Ce salon, qui réunit plus de 140 exposants et acteurs majeurs des secteurs de l'eau et de l'environnement, sera le théâtre d'une présentation d'envergure des résultats d'un projet novateur, fruit des travaux de l'Université de Ain Témouchent. Les vases des barrages, riches en argiles,

représentent un gisement sous-estimé à fort potentiel. Grâce à une approche scientifique rigoureuse, elles peuvent être transformées en briques géopolymères, béton bas carbone et ciment durable par co-processing. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme National de Recherche (PNR) 2022, au sein du projet « Promotion des matériaux biosourcés à fort potentiel thermique pour l'efficacité énergétique dans le bâtiment ».

Un triple impact environnemental, économique et stratégique :
Restaurer la capacité des barrages : en extrayant les vases, on redonne aux barrages leur pleine efficacité hydrique. Préserver les ressources naturelles : l'utilisation des sédiments réduit l'extraction de matières premières vierges. Stimuler l'innovation dans le BTP : les sédiments deviennent la

base d'une industrie plus propre et résiliente. Validée en laboratoire, cette solution fait déjà l'objet d'applications à l'international. Elle doit, en priorité, bénéficier à l'Algérie et à ses générations futures. Elle incarne l'esprit des orientations du Président de la République en matière d'auto-suffisance hydrique, de souveraineté industrielle Algérienne et de transition écologique. Il est désormais urgent que les plus hautes autorités de l'État s'engagent derrière notre Président de la République et soutiennent cette initiative, en mobilisant les leviers institutionnels, réglementaires et industriels nécessaires à sa mise en œuvre à grande échelle. C'est une opportunité unique de transformer un défi environnemental en une chance pour le développement durable de notre pays, et d'exporter une solution « made in Algeria » vers le monde.

HADJ 1446H

Toutes les conditions réunies pour accueillir les pèlerins algériens à La Mecque

Toutes les conditions sont réunies pour accueillir les pèlerins algériens, notamment à travers la fourniture de tous les services nécessaires, a indiqué, vendredi, le chef du Centre de La Mecque de la mission algérienne du Hadj, M. Youcef Baroud. S'exprimant après l'arrivée des premiers groupes de pèlerins algériens en provenance de l'aéroport d'Alger à La Mecque, M. Baroud a précisé que "les différents services nécessaires ont été assurés aux pèlerins", soulignant que "l'enregistrement des pèlerins se fait électroniquement, en leur remettant la +Carte Nusuk+ dès leur arrivée, pour leur permettre de rejoindre directement leurs chambres, tandis que les hôtels se chargent du transfert de leurs bagages vers leur lieu d'hébergement". Dans ce cadre, "58 hôtels ont été consacrés à l'accueil des pèlerins au Centre de La Mecque, dont 28 placés sous la supervision de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO)", en sus de contrats conclus avec des sociétés spécialisées dans les services de restauration. "Des repas adaptés au goût algérien sont ainsi servis quotidiennement aux pèlerins, et font l'objet de contrôles réguliers par une équipe spécialisée". En outre, "une équipe spéciale a été mise en place pour le suivi des bagages perdus des pèlerins, qui se charge de leur tri et de leur restitution aux propriétaires en cas de confusion ou d'échange, notamment lors de vols communs ou entre hôtels voisins", selon la même source. M. Baroud a également fait savoir que "six équipes de la Protection civile sont mobilisées 24h/24 pour aider les pèlerins en difficulté à retrouver leurs hôtels, à travers une application mobile

qui permet de les ramener facilement à leur lieu d'hébergement". A noter, le Centre de La Mecque accueillera au total 143 vols organisés par l'ONPO, transportant 24.881 pèlerins, en sus de 38 autres vols organisés par les agences de tourisme agréées, selon les précisions du même responsable. Le Centre

de La Mecque comprend plusieurs branches et antennes, notamment l'hébergement et l'accueil, les systèmes d'information, et les agences et les passeports, ainsi qu'une antenne consulaire et une autre dédiée à la formation et à l'orientation des pèlerins.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 14 ماي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Mai 2025

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ¹		المنتجات
		DA / Kg	دج / كلف	معدل	أعلى	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	69	77	62	البطاطا	
	Tomate	88	101	75	الطماطم	
	Oignon sec	46	53	39	البصل الجاف	
	Ail vert	145	164	126	الثوم الخضراء	
	Carotte	78	87	69	الجزر	
	Navet	96	106	87	لفت	
	Petit pois	170	189	151	الجلبانة	
	Fève verte	91	101	80	القول الاخضر	
	Courgette	79	90	68	الكوسة	
	Haricot vert	199	223	175	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	98	110	85	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	444	513	375	التفاح المحلي	
	Datte	548	680	417	التمر	
	Banane	413	419	406	الموز	
	Fraise	292	328	255	الفراولة	
	Melon	179	200	158	البطيخ الأصفر	
	Pastèque	117	134	99	البطيخ الأحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1752	1901	1603	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	366	378	354	الدجاج	
	Œufs (Unité)	14	15	13	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)	
					المنتجات ذات الأصل الحيواني	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annual %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	430,00	420,00	-2,33	-0,63	-0,75	8,10	7,14	163	68 460,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 415,00	1415,00	0,00	0,70	0,89	0,00	-	27419	38 797 885,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	0,00	2,67	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	16514	37 982 200,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,59	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,21	-5,38	2,03	-	0	0,00

EXPORTATION D'ÉLECTRICITÉ VERS L'EUROPE

L'Algérie se positionne comme un fournisseur fiable

Forte d'un potentiel solaire exceptionnel et d'une volonté politique affirmée, l'Algérie trace sa voie vers une place centrale dans l'approvisionnement énergétique propre de l'Europe. Le projet de raccordement électrique entre l'Algérie et l'Italie, via un câble sous-marin d'une capacité de 2 gigawatts, marque une avancée stratégique dans cette dynamique, confirmée lors du forum international "Vers le Sud" à Sorrente, en Italie.

Par Mourad A.

Ce projet colossal, baptisé Medlink, vise à transférer directement de l'électricité verte, essentiellement issue du solaire de l'Algérie vers l'Europe, renforçant la sécurité énergétique du continent tout en accompagnant sa transition vers un modèle bas carbone. Avec une capacité de 2000 mégawatts, il s'inscrit parmi les plus importants projets d'interconnexion en Méditerranée. "Ce projet symbolise le nouveau rôle de l'Algérie comme fournisseur fiable d'énergie propre en Méditerranée", a déclaré Mohamed Arkab, ministre algérien de l'Énergie et des Mines, en marge du forum. La rencontre entre Mohamed Arkab et Nicola Monti, PDG de la société italienne Edison, a permis de poser les bases d'une collaboration renforcée autour de ce projet, mais aussi dans les domaines du gaz, de l'hydrogène vert, et des technologies énergétiques.

Le partenariat repose sur une relation de confiance entre les groupes Sonatrach (Algérie) et Edison (Italie), consolidée par une vision commune d'un avenir énergétique durable. L'Algérie ambitionne de produire 15 000 MW d'énergie solaire d'ici 2035, dont 3200 MW sont déjà en cours de réalisation. Ce socle permettra non seulement d'alimenter sa consommation intérieure, mais aussi de garantir des exportations stables et durables vers l'Europe, à l'image du projet Medlink. Outre l'Italie, l'Algérie prévoit des raccordements électriques vers la Libye, l'Égypte et la Mauritanie, renforçant sa position de pont énergétique entre les deux continents. Le projet Medlink s'intègre dans une stratégie euro-méditerranéenne plus large, notamment à travers le soutien algérien au Plan Mattei, une initiative italienne visant à reconfigurer les relations énergétiques Afrique-Europe. Le projet South2 Corridor, lancé début 2025, vise à transpor-

ter de l'hydrogène vert algérien vers l'Europe via l'Italie. Soutenu par un accord signé à Rome, il renforce la diversification des exportations énergétiques algériennes et inscrit le pays dans la course mondiale à l'énergie décarbonée. En parallèle, l'Algérie développe également des infrastructures de dessalement pour faire face aux besoins en eau. La capacité actuelle atteint 3,7 millions de m³/jour, avec un objectif de 5,2 millions m³/jour d'ici 2030, soulignant l'intégration énergétique et hydrique dans une approche de développement durable global. Avec le projet Medlink et une politique énergétique ambitieuse, l'Algérie s'impose comme un acteur stratégique dans la transition énergétique euro-méditerranéenne. Grâce à ses ressources naturelles, à son infrastructure grandissante et à des partenariats solides, elle se profile comme un fournisseur fiable et durable d'électricité verte pour l'Europe dans les années à venir.

UN EXPERT INTERNATIONAL EN ÉNERGIE L'A SOULIGNÉ

« Le gaz naturel, pilier de la transition énergétique »

Alors que le monde s'engage progressivement vers une transition énergétique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, le gaz naturel continue de jouer un rôle central dans ce processus, a affirmé, à Oran, l'expert international en énergie, Choaib Boutamine. "Le gaz naturel est une ressource qui a encore un avenir prometteur et stratégique", a-t-il souligné en marge de la Conférence internationale sur les Solutions vertes

dans l'industrie pétrolière et gazière, dont les travaux se poursuivent jeudi. Selon M. Boutamine, le gaz naturel ne se limite pas à la seule production d'énergie électrique, mais représente également une matière première essentielle dans la fabrication de fertilisants et de produits pétrochimiques. "Le gaz naturel est une ressource polyvalente. Il ne génère pas uniquement de l'électricité, mais contribue aussi à l'industrie chimique, à l'agriculture et à de

nombreux secteurs clés de l'économie", a-t-il souligné. Dans un contexte où les énergies renouvelables peinent encore à répondre pleinement aux besoins mondiaux en électricité, le gaz naturel apparaît comme une solution de transition incontournable, a-t-il estimé. Plus propre que le charbon ou le pétrole, il permet de réduire les émissions de CO2 tout en assurant une fourniture énergétique stable et efficace. "Il est illusoire de penser qu'on pourra se pas-

ser du gaz naturel dans les années à venir", souligne M. Boutamine, ajoutant que cette ressource constitue un levier fondamental pour réussir une transition énergétique progressive, réaliste et économiquement viable. L'expert plaide ainsi pour une valorisation accrue de cette ressource, notamment dans les pays producteurs comme l'Algérie, où le gaz naturel pourrait jouer un rôle moteur dans le développement durable et la diversification économique.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EURO-MÉDITERRANÉENNE

Sonatrach et Sonelgaz renforcent leur coopération avec l'Italie

Par M. A.

À l'heure où les enjeux climatiques et énergétiques redessinent les équilibres géopolitiques mondiaux, l'Algérie confirme son rôle de partenaire stratégique incontournable dans la Méditerranée. À l'occasion de la quatrième édition du Forum international « Vers le Sud », tenue les 16 et 17 mai à Sorrente (Italie), les dirigeants des groupes Sonatrach et Sonelgaz ont réaffirmé, aux côtés du ministre d'État de l'Énergie, Mohamed Arkab, l'engagement de l'Algérie à conduire la transition énergétique régionale, notamment par le biais du développement de l'hydrogène vert et des projets d'interconnexion électrique. La délégation algérienne, composée du PDG de Sonatrach Rachid Hachichi, du PDG de Sonelgaz Mourad Adjal, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie et de plusieurs hauts responsables du secteur, a participé activement aux échanges stratégiques qui ont rythmé le forum, placé sous l'égide du gouvernement italien. Cet événement s'inscrit dans la dynamique de la "Mati

Plan", initiative italienne visant à instaurer un partenariat équilibré et durable entre l'Europe et l'Afrique, avec un accent fort sur l'énergie. Lors d'une session de haut niveau consacrée au rôle central de la Méditerranée dans la transition énergétique mondiale, le ministre Arkab a mis en avant les ambitions énergétiques de l'Algérie, fondées sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la promotion des carburants verts et l'exploitation de son potentiel en hydrogène vert. Il a notamment souligné l'importance stratégique du Corridor Sud, un projet d'exportation d'hydrogène propre reliant l'Algérie à l'Europe via l'Italie, appelant à une mobilisation collective pour faire de cette infrastructure un levier de souveraineté énergétique partagée. En parallèle, les PDG de Sonatrach et Sonelgaz ont participé à plusieurs rencontres bilatérales, dont un échange clé avec Nicola Monti, PDG de la société énergétique italienne Edison. Cette réunion a porté sur le renforcement du partenariat énergétique algéro-italien, à travers le lancement de

nouveaux projets structurants dans les hydrocarbures, la commercialisation du gaz, le développement des infrastructures énergétiques, ainsi que la coopération technologique et en formation. Les échanges ont également porté sur les avancées algériennes dans le domaine de la sécurité hydrique, autre pilier de la durabilité. Six stations de dessalement d'eau de mer ont été mises en service sous la supervision de Sonatrach, augmentant la capacité de production à plus de 3 millions de m³/jour, avec un objectif fixé à 5 millions de m³/jour d'ici 2030. La présence conjointe de Sonatrach et Sonelgaz à ce forum stratégique, couplée à leur engagement actif dans la mise en œuvre de la politique nationale de transition énergétique, illustre la volonté de l'Algérie de s'ériger en passerelle énergétique fiable entre l'Afrique et l'Europe. Grâce à ses ressources naturelles, son expertise technique et sa vision intégrée du développement durable, l'Algérie entend bien jouer un rôle moteur dans l'édification d'un futur énergétique propre, solidaire et interconnecté autour du bassin méditerranéen.

PRIX DES BRUTS ARABES EN AVRIL 2025

Le Sahara Blend s'est distingué par sa résilience

Par M. A.

En avril 2025, les prix des bruts arabes ont connu une baisse généralisée, tant sur le plan mensuel qu'annuel, dans un contexte de tensions commerciales et de ralentissement anticipé de la demande mondiale. Pourtant, au cœur de cette tendance baissière, le brut algérien, connu sous le nom de Sahara Blend, a affiché une résilience notable, se plaçant parmi les références pétrolières les moins touchées du monde arabe au cours du mois. Selon les données publiées par la plateforme spécialisée « Attaqa.net », le Sahara Blend n'a reculé que de 4,89 dollars par baril par rapport au mois précédent, pour atteindre un prix moyen de 74,32 dollars en avril. Ce recul, bien que réel, est resté plus contenu que celui observé pour la plupart des autres bruts régionaux. Seul le brut libyen Es-Sidr a fait mieux, avec une baisse mensuelle plus faible encore, de 4,19 dollars. À titre de comparaison, le brut irakien Basrah Medium a enregistré la chute mensuelle la plus importante, avec un repli de 5,2 dollars par baril, tandis que les références mondiales telles que le Brent et le WTI ont également connu des baisses similaires, avoisinant les 5 dollars. Cette performance mensuelle relativement stable du Sahara Blend contraste toutefois avec la tendance annuelle. Depuis le début de l'année jusqu'à la fin avril, le brut algérien a enregistré une baisse cumulée de 12,1 dollars par baril par rapport à la même période de 2024. Il s'agit là de l'une des baisses les plus marquées dans le monde arabe, à égalité avec le brut libyen. Toutefois, malgré cette correction sur douze mois, le Sahara Blend reste l'un des bruts les plus valorisés de la région. Avec un prix moyen de 74,32 dollars, il se positionne juste derrière l'Arab Light saoudien (76,62 dollars), le brut d'exportation koweïtien (76,08 dollars) et le Murban émirati (74,63 dollars). Ce classement conforte la place du brut algérien dans les échanges pétroliers régionaux. Il confirme que, même en période de repli généralisé, le Sahara Blend conserve une valeur marchande compétitive, probablement en raison de sa qualité et de la stabilité relative des exportations algériennes. À l'échelle globale, le panier de l'OPEP a vu son prix moyen chuter à 68,98 dollars en avril contre 74 dollars en mars, et la moyenne pour les quatre premiers mois de l'année s'établit à 74,82 dollars, contre 83,67 dollars un an plus tôt. Les baisses ont également touché les bruts arabes hors OPEP, comme ceux d'Oman et de Dubaï, dont les prix ont reculé respectivement de 9,08 et 8,51 dollars sur un an. Dans ce contexte volatil, la relative stabilité du Sahara Blend en avril témoigne d'un certain équilibre entre offre et demande pour le brut algérien, et souligne la capacité de l'Algérie à maintenir un positionnement solide sur les marchés énergétiques, en dépit des secousses économiques mondiales.

UNIVERSITÉ DE
TISSEMSILT
**Signature d’une
convention de
partenariat avec
l’entreprise
algérienne
”Futur
industrie”**

L'Université "Ahmed Benyahia El-Wancharissi" de Tissemsilt a signé une convention de partenariat avec l'entreprise algérienne "Futur Industrie", a-t-on appris, jeudi, auprès de l'établissement d'enseignement supérieur. La convention a été signée par le Recteur de l'université de Tissemsilt, Abdelmadjid Dahoum, et le président de l'entreprise "Futur Industrie", Bachir Messaitfa. Elle prévoit une coopération entre les deux parties dans les domaines scientifiques et la prospective, ainsi que l'organisation d'événements scientifiques et d'études conjointes, a indiqué le vice-recteur chargé de la promotion de la recherche scientifique, des relations extérieures et de la coopération, Djilali Laâgab. Ce partenariat vise également à lancer des cycles de formation, à soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation au sein de l'université à travers le Centre de Développement de l'Entrepreneuriat, à renforcer l'intelligence stratégique et la prospective économique, ainsi qu'à favoriser la publication scientifique conjointe et l'échange de publications scientifiques, a-t-on précisé. La même source a souligné que cette convention, d'une durée de dix ans, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement externe et la société civile.

BLIDA
**Distribution de
244 logements
publics locatifs**

Un total de 244 logements publics locatifs (LPL) ont été distribués, jeudi, dans la wilaya de Blida. La cérémonie de remise des clés des 244 logements à leurs bénéficiaires, dont 144 dans la commune d'El Afroun (Ouest) et 100 dans la commune de Bouinane (Est), s'est déroulée à la salle des conférences de la wilaya, dans le cadre de la poursuite des grandes opérations de distribution entamées à la fin de l'année 2023. Selon les services de la wilaya, un autre quota de 300 LPL sera prochainement distribué dans la commune de Meftah. La liste des bénéficiaires a été rendue publique cette semaine, dans l'attente de l'annonce de la liste nominative des bénéficiaires de 200 autres logements de même type dans la commune de Bougara, a-t-on ajouté. Ces logements s'ajouteront à 2.894 unités LPL distribuées à Blida en 2024, en plus de 344 autres distribuées au début du mois de mai en cours à leurs bénéficiaires dans les communes de Larbaâ et Boufarik. A noter que le parc de logements de la wilaya sera renforcé, avant la fin de l'année en cours, par près de 6.000 logements de différentes formules, dont la majorité de la formule location-vente "AADL" et LPL, selon la même source.

BORDJ BADJI MOKHTAR Plusieurs opérations de développement retenues en faveur de la commune de Timiaouine

Plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, ont été retenues en faveur de la commune frontalière de Timiaouine, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, susceptibles de répondre aux attentes des citoyens de cette collectivité frontalière, ont rapporté jeudi les services de la wilaya.

Parmi ces projets inspectés par les autorités de la wilaya, l'entretien des voies urbaines, la réalisation de trottoirs et espaces verts à travers les cités du 1er novembre, Abdelkader Al-Jilani, et 5 Juillet et autres, outre la modernisation de la route nationale (RN-6) sur une distance de 150 km, a indiqué la même source. Concernant le secteur de l'hydraulique, la commune de Timiaouine a bénéficié de trois (3) pompes immergées avec leurs accessoires, ainsi que deux camions-citernes, dans le but de renforcer la distribution de l'eau potable, et mettre un terme aux perturba-

tions enregistrées dans l'approvisionnement en ce produit vital. Dans le même sillage, un montant de plus de 220 millions dinars a été alloué pour la réalisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les quartiers 400 et 50 logements locatifs publics, en sus de la réhabilitation de plusieurs anciens quartiers de la commune, et divers réseaux souterrains, a-t-on précisé. Le secteur de l'éducation a bénéficié de son côté de quatre (4) opérations liées à la réhabilitation et l'équipement des établissements de l'enseignement primaire et moyen, a-t-on

encore ajouté. Lors de sa visite de terrain dans cette collectivité située à 150 km à l'extrême sud du chef lieu de la wilaya, le wali Mahfoud Benflis s'est enquis de l'état d'avancement de ces opérations, et il a également eu l'occasion d'écouter les préoccupations des citoyens de la région en matière notamment le développement local et l'amélioration des conditions de vie de la population. Par la même occasion, le wali a insisté devant les entreprises de réalisation sur l'importance du respect des délais impartis pour la livraison de ces projets.

EL BAYADH Plusieurs projets de développement au profit des communes d’El Abiodh Sidi Cheikh et Arbouat

Les communes d'El Abiodh Sidi Cheikh et d'Arbouat (wilaya d'El Bayadh) ont bénéficié de nombreux projets de développement, qui ont fait l'objet de lancement, de visite d'inspection et de suivi, jeudi, par le wali d'El Bayadh, Nourredine Belaribi. Dans ce cadre, le wali, accompagné du wali délégué d'El Abiodh Sidi Cheikh, Mouadene Abderabi, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de 200 logements publics locatifs dont la durée d'exé-

cution est fixée à 12 mois. Il a également inspecté l'avancement des travaux de deux autres projets de 140 et 100 logements du même type dans la commune d'El Abiodh Sidi Cheikh. Dans cette même commune, le coup d'envoi a été donné pour les travaux d'aménagement urbain, de revêtement des routes et d'extension du réseau d'assainissement dans plusieurs quartiers. Le wali a également inspecté les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement dans les quartiers "Ed-Dakhilia" et

"Chouhada 2", ainsi que le lancement des travaux de réalisation d'un espace récréatif et d'un espace vert à l'entrée de la ville. Le wali a aussi visité les chantiers de deux écoles primaires et d'un collège dans les quartiers des 1.520 et 1.360 logements publics locatifs, ainsi qu'un centre de soins polyvalent dans le quartier des 1.300 logements. Par ailleurs, il a inspecté les projets de réalisation d'un centre de stockage de céréales de proximité

d'une capacité de 50.000 quintaux, du nouveau siège de la daïra d'El Abiodh Sidi Cheikh, ainsi que d'un poste de Sûreté urbaine dans le quartier des 1.520 logements. Dans la commune d'Arbouat, relevant de la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh, le wali a donné le coup d'envoi des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans les quartiers d'Arbouat Tahtani, ainsi que des travaux d'aménagement urbain dans les quartiers de Beldiar Mohamed et Hallouz Tadj.

BORDJ BADJI MOKHTAR Plusieurs opérations de développement retenues en faveur de la commune de Timiaouine

Plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, ont été retenues en faveur de la commune frontalière de Timiaouine, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, susceptibles de répondre aux attentes des citoyens de cette collectivité frontalière, ont rapporté jeudi les services de la wilaya. Parmi ces projets inspectés par les autorités de la wilaya, l'entretien des voies urbaines, la réalisation de trottoirs et espaces verts à travers les cités du 1er novembre,

Abdelkader Al-Jilani, et 5 Juillet et autres, outre la modernisation de la route nationale (RN-6) sur une distance de 150 km, a indiqué la même source. Concernant le secteur de l'hydraulique, la commune de Timiaouine a bénéficié de trois (3) pompes immergées avec leurs accessoires, ainsi que deux camions-citernes, dans le but de renforcer la distribution de l'eau potable, et mettre un terme aux perturbations enregistrées dans l'approvisionnement en ce produit vital. Dans le même

sillage, un montant de plus de 220 millions dinars a été alloué pour la réalisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les quartiers 400 et 50 logements locatifs publics, en sus de la réhabilitation de plusieurs anciens quartiers de la commune, et divers réseaux souterrains, a-t-on précisé. Le secteur de l'éducation a bénéficié de son côté de quatre (4) opérations liées à la réhabilitation et l'équipement des établissements de l'enseignement primaire et moyen, a-t-on encore ajouté.

EL MENIAÂ 180 camions et 60 moissonneuses mobilisés en prévision de la campagne moisson-battage

Au total 180 camions et 60 moissonneuses ont été mobilisés en prévision de la campagne moisson-battage dont le lancement est prévu jeudi, dans la wilaya d'El Meniaâ, dans le but d'assurer de meilleures conditions pour le déroulement de cette campagne au titre de la saison 2024/2025, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Dans ce cadre le directeur du transport à l'OAIC, Omrani Boumediene a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de distribution des équipements réservés à cette opération "que l'Office a mobilisé tous les moyens matériels et humains né-

cessaires pour assurer la réussite de la campagne moisson-battage à travers toutes les exploitations agricoles de la wilaya d'El Meniaâ". Il s'agit de la mobilisation de 60 moissonneuses et 180 camions qui seront destinés aux trois points de collecte réservés par les services de l'Office à El Meniaâ, Hassi Lafhal et Mansoura, en plus d'assurer l'acheminement du reste de la récolte vers les wilayas du nord, a-t-il précisé. De son côté, le wali, Mokhtar Benmalek, a indiqué lors de la distribution des équipements agricoles destinés à cette campagne, que ses services, et en coordination avec les instances compétentes, ont assuré toutes les conditions adéquates pour la réussite de la

campagne moisson-battage dans la wilaya. La superficie ensemencée en céréales dans la wilaya dépasse les 23.000 hectares, soit une augmentation de 29% par rapport à la précédente saison agricole, a-t-il ajouté. Tous les efforts seront déployés pour développer ce secteur stratégique afin d'accroître les capacités de production dans cette wilaya, dans l'objectif d'atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance, a-t-il souligné, ajoutant que 70 pivots ont été octroyés pour les agriculteurs de la région dans le cadre du soutien du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

CHANGER DE VITESSE

Le secteur privé comme moteur de la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

3^e partie

L'économie mondiale est confrontée à une très grande incertitude qui assombrit les prévisions économiques. La croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a été modeste à 1,9 % en 2024 et, selon les prévisions du 8 avril 2025, elle devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 2,6 % en 2025 et 3,7 % en 2026.

La croissance globale de la région MENA a été volatile au cours des cinq dernières années. Le PIB s'est contracté de 3,4 % en 2020, avant d'enregistrer une progression solide au cours des deux années suivantes (à 4,3 % en 2021 et à 5,5 % en 2022), puis de retomber à 1,9 % en 2023. En 2024, comme en 2023, la région a enregistré un taux de croissance de 1,9 %.

Les chiffres de la croissance globale pour 2024 masquent des différences au sein de la région. Si la croissance dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG - Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar) est passée de 0,4 % en 2023 à 1,9 % en 2024, il convient de souligner que l'activité économique a ralenti dans d'autres pays de la région MENA. Dans les pays en développement importateurs de pétrole (PDIP - Djibouti, Jordanie, Maroc, République arabe d'Égypte, Tunisie, Cisjordanie et Gaza)⁶, la croissance a ralenti, passant de 3,2 % en 2023 à 1,9 % en 2024. Dans les pays en développement exportateurs de pétrole (PDEP - Algérie, Iraq, Libye, République islamique d'Iran), la décélération a été plus forte, de 3,6 % en 2023 à 1,9 % en 2024. Différentes raisons expliquent ces dynamiques divergentes en 2024. La croissance dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe est passée de la quasi-stagnation de 2023 — lorsque les cours du pétrole et les exportations ont fortement chuté — à une légère expansion en 2024, et ce malgré la poursuite des coupes de la production pétrolière (voir l'annexe). Le secteur non pétrolier de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis a été le principal moteur de la croissance en 2024, étant donné que le secteur pétrolier était limité par les réductions volontaires de la production de pétrole brut convenues par l'OPEP+. Des problèmes structurels persistants conjugués aux chocs actuels expliquent le tassement de la croissance économique dans les pays importateurs de pétrole (figure I.3). En République arabe d'Égypte par exemple, les faibles résultats du secteur manufacturier, les restrictions d'importations et la réduction du trafic sur le canal de Suez ont contribué au ralentissement de la croissance économique au cours de l'exercice 24. Au Maroc, la sixième année consécutive de sécheresse a grevé le secteur de l'agriculture qui s'est contracté de 2,8 % en 2024. En Tunisie, la croissance économique est restée en demi-teinte en 2024 à 1,4 %, les sécheresses persistantes et la faible demande intérieure et extérieure ayant déteint sur l'activité économique. La forte décélération enregistrée par les pays en développement exportateurs de pétrole de la région MENA en 2024 a été principalement induite par l'évolution du secteur pétrolier. La production de pétrole a stagné en 2024 en République islamique d'Iran. Les secteurs pétroliers iraquien et algérien

ont été limités par les réductions volontaires de la production décidées par l'OPEP+.

En Libye, malgré la reprise de la production pétrolière au dernier trimestre 2024, la production moyenne pour l'année a été inférieure de 6 % au niveau de 2023. Des perspectives meilleures, quoiqu'incertaines pour 2025 et 2026 pour les pays importateurs et exportateurs de pétrole. Selon les prévisions au 8 avril 2025, la croissance du PIB réel de la région MENA est censée s'accélérer légèrement en 2025 et 2026. Le Macro Poverty Outlook de la Banque mondiale indique que le taux de croissance global du PIB de la région devrait être de 2,6 % en 2025, soit une croissance de 3,2 % pour les pays membres du CCG, 0,8 % pour les pays en développement exportateurs de pétrole et 3,4 % pour les pays en développement importateurs de pétrole (figure I.3)⁹. En 2026, la croissance attendue du PIB réel est de 4,5 % pour les pays du CCG, 2,4 % pour les pays en développement exportateurs de pétrole et 3,7 % pour les pays en développement importateurs de pétrole. En dépit des pressions à la baisse sur les prix du pétrole, l'activité économique en Algérie, en Iraq, au Koweït, à Oman, en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes unis bénéficiera probablement de l'augmentation progressive de la production de pétrole prévue par l'OPEP+ entre avril 2025 et septembre 2026. Après plusieurs faux départs de la reprise de la production pétrolière depuis l'annonce des premières coupes (voir l'annexe), le 3 avril 2025, l'OPEP a déclaré qu'elle accélérerait la réduction des coupes en mai 2025¹⁰. Les évolutions observées dans chaque pays déterminent les trajectoires de croissance individuelles des pays exportateurs de pétrole. Les efforts de diversification continueront de soutenir l'activité non pétrolière, notamment en ce qui concerne l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar et Oman. La fin des travaux de modernisation de la BAPCO et la reprise de la production pétrolière devraient en outre augmenter le taux de croissance à Bahreïn. Au Qatar, la croissance économique devrait s'accélérer légèrement en 2025 et de façon plus marquée en 2026, à la faveur de l'entrée en service de la capacité de production supplémentaire du gaz naturel liquéfié. En revanche, le secteur pétrolier de la République islamique d'Iran devrait se contracter au cours de l'exercice 25, ce qui, combiné à la contraction prévue du PIB non pétrolier en raison de la baisse des prix du pétrole et des pénuries d'énergie, entraînera un ralentissement significatif de la croissance. Comme pour les exportateurs de pétrole, la croissance des pays importateurs de pétrole devrait aussi s'accélérer. En République arabe d'Égypte, la croissance du PIB devrait passer de 2,4 % pour l'exercice 24 à 3,8 % pour l'exercice 25, sur fond de forte consommation privée et de baisse de l'inflation. Un rebond du secteur agricole

en 2025 devrait permettre à la croissance de remonter respectivement à 3,4 % et 1,9 % au Maroc et en Tunisie, à condition que la pluviométrie s'améliore.

Les chocs climatiques tels que la sécheresse persistante au Maroc et en Tunisie, l'instabilité des marchés pétroliers mondiaux, la fragilité, un ralentissement potentiel de la demande mondiale et la grande incertitude des politiques mondiales sont autant de risques qui pèsent sur la reprise prévue de l'activité économique dans la région. La faiblesse de la demande mondiale et la volatilité des marchés pétroliers représenteraient un risque important pour la croissance économique des exportateurs de pétrole, même en cas d'augmentation de la production. La diminution des recettes tirées de l'exportation du pétrole ajouterait aux pressions sur les comptes budgétaires et extérieurs de ces pays. En revanche, pour les importateurs de pétrole, la baisse des prix du pétrole pourrait partiellement atténuer d'autres effets négatifs potentiels sur leurs termes de l'échange. Toutefois, la perspective d'une diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés dans les pays du CCG, ainsi que la détérioration de la confiance des consommateurs et des investisseurs, susceptibles d'entraîner des sorties de capitaux, pourraient peser sur leurs soldes extérieurs et exacerber les inquiétudes concernant les liquidités en devises. En outre, à Djibouti, un ralentissement de la demande d'importations pourrait réduire considérablement le trafic portuaire. À court terme, la baisse de la demande des principales destinations pourrait avoir une incidence négative sur les exportateurs de la région MENA les mieux intégrés dans les marchés internationaux, même si les effets directs des changements de politique commerciale sont relativement limités. En termes de volume, les pays de la région MENA commercent plus que le PEPD médian. Le commerce (importations plus exportations) en part du PIB s'élève en moyenne à 69 % dans la région, contre environ 50 % dans les PEPD, compte non tenu de la région MENA. Pour la plupart des pays de la région MENA, les exportations en part du PIB dépassent également la médiane des PEPD. Le pétrole est le principal produit d'exportation dans les pays du CCG et les autres exportateurs de pétrole, tandis que les importateurs de pétrole de la région MENA ont tendance à exporter des produits manufacturés. En Jordanie, au Maroc et en Tunisie, l'industrie manufacturière représente environ 75 % des exportations totales. Bien que les Émirats arabes unis, Bahreïn et Oman soient de grands exportateurs de pétrole, leurs exportations de produits manufacturés représentent aussi plus de 20 % de leur PIB. Les produits manufacturés sont les principales importations dans tous les pays de la région.

Dans les pays de la région MENA où les exportations manufacturières dépassent 25 %

du PIB, la part des exportations qui pourrait être directement touchée par des changements dans les politiques commerciales est comparativement faible. Même à Bahreïn, où certains produits de base non pétroliers pourraient être affectés, la part de certains marchés de destination majeurs reste faible. En revanche, les effets potentiels d'une baisse de la demande de la part de partenaires spécifiques peuvent être plus importants, en particulier pour des économies comme le Maroc et la Tunisie qui ont des échanges commerciaux importants avec des pays de l'Union européenne.

Naviguer entre vulnérabilité et efficacité dans l'exposition aux chocs

L'intégration dans les marchés mondiaux présente aussi bien des avantages que des inconvénients pour les économies. La possibilité pour les pays de se spécialiser dans des secteurs où ils possèdent un avantage comparatif peut conduire à une allocation mondiale des ressources plus efficace, à des gains globaux en matière de productivité et de rémunération, ainsi qu'à la création d'emplois. Dans ces dimensions, la libéralisation et l'intégration du commerce sont généralement associées à une croissance et à un développement économique plus élevés à long terme. Toutefois, l'intégration peut également avoir des conséquences négatives sur l'emploi et les salaires dans les secteurs les plus exposés à la concurrence des importations. Dans de nombreux pays, il s'agit généralement des branches d'activité à forte intensité de main-d'œuvre non qualifiée (Utar et Torres Ruiz, 2013 et Autor et al., 2016). En outre, l'intégration dans les marchés internationaux pourrait rendre les économies plus vulnérables aux effets immédiats de l'évolution de la dynamique commerciale et des tendances mondiales (Rodrik, 1998), en particulier lorsque les exportations sont concentrées dans quelques secteurs ou auprès de quelques partenaires commerciaux. Le manque de diversification peut limiter la capacité d'une économie à gérer les chocs à caractère sectoriel ou national.

La Tunisie, la Jordanie et les Émirats arabes unis figurent parmi les principaux exportateurs de produits manufacturés, ces exportations représentant 25 à 40 % du PIB. Ils sont bien diversifiés, les trois principaux produits ne représentant qu'environ 30 % de l'ensemble des exportations manufacturières. En revanche, Bahreïn et le Maroc ont des proportions similaires d'exportations de produits manufacturés par rapport à leur PIB, mais leurs exportations sont plus concentrées, ce qui les rend comparativement plus vulnérables aux chocs. À l'autre extrême, la Libye a le portefeuille d'exportations manufacturières le moins diversifié, trois produits représentant presque 80 % de toutes les exportations de produits manufacturés.

(A suivre)

FORUM SAOUDO-AMÉRICAIN
Les projets phares de la transformation de l'Arabie saoudite

Un peu plus de dix ans après le lancement d'Uber à Riyad, le service de covoiturage via smartphone s'est largement déployé à travers le Royaume. Lors d'un panel tenu au Forum d'investissement saoudo-américain à Riyad, le PDG d'Uber, Dara Khosrowshahi, a souligné que l'Arabie saoudite figure désormais parmi les marchés connaissant la croissance la plus rapide pour l'entreprise. À ce jour, quelque 140 000 Saoudiens conduisent via la plateforme, desservant près de 4 millions d'utilisateurs dans 20 villes du Royaume. M. Khosrowshahi a également annoncé que la société se prépare à franchir une nouvelle étape technologique: l'introduction prochaine de véhicules autonomes dans les rues saoudiennes. «Vous verrez des véhicules autonomes en Arabie saoudite cette année», a déclaré M. Khosrowshahi au panel mardi. «C'est un sujet sur lequel nous nous concentrons beaucoup.» «La technologie autonome représente pour nous un potentiel considérable», a déclaré Dara Khosrowshahi. «D'abord, elle promet des routes plus sûres: un véhicule autonome ne se laisse pas distraire, n'envoie pas de messages en conduisant... C'est un conducteur qui ne cesse d'apprendre, en s'appuyant sur les millions de kilomètres parcourus à travers le monde.» À terme, a-t-il ajouté, «les véhicules autonomes ne seront pas seulement plus sûrs, ils offriront aussi un mode de transport plus abordable». Il a précisé qu'Uber collabore actuellement avec 18 partenaires spécialisés afin de garantir une introduction progressive et sécurisée de cette technologie. Lors d'une autre session du forum, animée par Faisal J. Abbas, rédacteur en chef d'Arab News, les échanges ont porté sur les mégaprojets emblématiques qui redéfinissent l'image du Royaume à l'échelle mondiale et marquent une nouvelle étape dans son ambitieuse transformation nationale. La transformation de Diriyah, le berceau de l'Arabie saoudite, en une destination culturelle, historique et de loisirs d'importance mondiale, est l'un des projets qui contribuent à la modernisation et à la diversification envisagées par la Vision 2030.

VIA DES ACQUISITIONS

Le Koweït va augmenter de 20% ses investissements en Egypte

Le Koweït a également décidé de renouveler ses dépôts auprès de la Banque centrale d'Egypte, d'un montant quatre milliards de dollars, afin de soutenir les réserves en devises de cette dernière.

Le Koweït s'apprête à augmenter ses investissements en Egypte de 20 % en 2025, notamment en finalisant des acquisitions déjà annoncée, ont révélé vendredi 21 mars à Asharq Bloomberg des sources, qui ont requis l'anonymat. Le Koweït a également décidé de renouveler ses dépôts, d'un montant quatre milliards de dollars, auprès de la Banque centrale d'Egypte, afin de soutenir les réserves en devises de cette dernière. Le premier, d'un montant d'un milliard de dollars, expire en avril, tandis que le second, d'une valeur de trois milliards de dollars, doit expirer en septembre 2025. Fin février, le Premier ministre Mostafa Madbouly avait annoncé lors d'un déplacement au Koweït qu'une prochaine visite du Premier ministre koweïtien était prévue en Egypte pour annoncer des projets économiques et d'investissement conjoints entre les deux pays. Le Koweït, en injectant presque un milliard de dollars en 2025 en Egypte, projette d'acquérir des parts dans des entreprises publiques égyptiennes mises en ventes. Il envisage également de se porter candidat à la gestion des aéroports égyptiens. Ces efforts porteraient à 5,3 milliards de dollars le montant des investissements du Koweït en Egypte. Il y a actuellement 1 431 projets communs entre les deux pays, ce qui classe le Koweït comme cinquième pays investisseur en Egypte, et le troisième issu du monde arabe



après les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite. Les gouvernements des deux pays cherchaient à renforcer leur coopération économique et, dans ce cadre, de nouveaux investissements koweïtiens seront injectés en Egypte au cours des prochaines années, pour un montant de plus de 10 milliards de dollars. Les secteurs ciblés comprennent l'industrie pharmaceutique, la sécurité alimentaire, le tourisme, l'agriculture, l'automobile, les banques, les énergies renouvelables, les transports publics et l'hydrogène vert. Une grande partie des investissements koweï-

tiens doit concerner la côte nord-ouest et la mer Rouge, où des projets touristiques seront mis en œuvre et de nouveaux hôtels seront construits. La balance commerciale entre les deux pays penche en faveur du Koweït, qui bénéficie d'un excédent annuel d'environ 3 milliards de dollars, selon les données précédentes de l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques. Le président Abdel Fattah Al-Sissi et le prince du Koweït Cheikh Meshaal se sont entretenus mardi 18 mars lors d'un appel, pendant lequel ils ont condamné les agressions israéliennes dans la région.

TUNISIE

Proparco octroie une garantie de 33,4 millions \$ à l'UBCI pour le commerce international

Proparco, l'institution française spécialisée dans le financement du secteur privé dans les pays en développement, a annoncé ce mardi 13 mai 2025, l'octroi d'une garantie de 30 millions d'euros (33,4 millions \$) à l'Union bancaire pour le commerce et l'industrie (UBCI), une filiale du groupe tunisien Carte. L'accord formalisant ce partenariat a été signé la veille en Tunisie, faisant ainsi de l'UBCI la première banque tunisienne à rejoindre le programme « Trade Finance » de Proparco en tant que banque émettrice. Grâce à ce programme, Pro-

parco facilite les relations financières entre banques émettrices et confirmantes, en jouant le rôle de garant. De ce fait, cette garantie permettra à la banque tunisienne de sécuriser les risques liés aux impayés dans le cadre des transactions commerciales des entreprises. Ainsi, la banque pourra renforcer ses capacités de financement en matière de commerce international et offrir aux acteurs locaux de nouvelles opportunités de financement pour leurs activités d'importation. « Cette opération contribuera à sécuriser les transactions et les échanges à l'international des

entreprises tunisiennes, favorisant ainsi la création de valeur ajoutée et soutenant la croissance économique du pays », indique Proparco. Par ailleurs, en intégrant ce programme, l'UBCI s'appuie sur le réseau de banques partenaires de Proparco pour faciliter l'accès de ses clients au marché africain. Elle renforce ainsi son accompagnement aux entreprises tunisiennes en sécurisant leurs opérations internationales, notamment dans l'agroalimentaire, l'industrie et la distribution. Cela « bénéficiera aux entreprises locales qui pourront importer des

biens indispensables à la création de valeur ajoutée, afin de mieux répondre au besoin du tissu économique local et de ses PME », a déclaré Frédérique Masi, directrice régionale pour l'Afrique du Nord chez Proparco. Ce partenariat devrait contribuer à stimuler le commerce en Afrique, un secteur qui représente 50% du PIB du continent, selon la Banque mondiale, mais qui reste marginal à l'échelle mondiale. Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la part de l'Afrique dans le commerce mondial reste en dessous de 3%.

MAURITANIE

L'Indicateur des prix à la consommation a augmenté de 0,3 % en avril

L'indicateur des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 0,3 % au cours du mois d'avril 2025 par rapport au mois précédent, passant le taux d'inflation à (1,9 %) selon la variation au niveau des douze derniers mois, et à (0,9 %) selon le glissement annuel. Dans son bulletin d'avril, l'Agence nationale de la statistique et de l'analyse

démographique et économique a attribué cette hausse à une hausse des prix des denrées alimentaires de 0,6 % et du logement de 0,3 %. Elle a souligné que les prix du poisson et des rendements maritimes ont augmenté de +4,9 %, les huiles et les corps gras de +2,8 %, de la viande de +1,9 %, et du sucre, confiture, miel, chocolat et bonbons de +1,7 %. Selon le bulletin de

l'Agence nationale des statistiques, les prix du logement, de l'eau, du gaz, de l'électricité et des autres combustibles ont augmenté de 0,3 %, en raison notamment de la hausse enregistrée au niveau des deux sous-groupes : gaz +1,3 % et produits d'entretien et de réparation +0,9 %. L'Agence a souligné la baisse des prix des télécommunications, qui ont baissé de 0,5 %, princi-

palement en raison de la baisse enregistrée au niveau des prix du fax et de l'Internet de -0,5 %. Selon la même source, les prix des produits importés ont connu une baisse de 0,4 % par rapport au mois dernier, de sorte que l'inflation importée a atteint +1,8 % selon l'évolution au niveau des douze derniers mois et à -0,7 % selon le dérapage annuel.

GHANA

Le secteur privé appelé à la rescousse pour le recouvrement des factures d’électricité

Sous pression pour honorer une dette de 2,5 milliards de dollars envers les producteurs d’électricité, le Ghana teste une nouvelle approche : confier le recouvrement des factures au secteur privé. Une réforme que le président John Mahama souhaite accélérer d’ici fin 2025.

Alors que les dettes énergétiques menacent l’équilibre du secteur électrique ghanéen, le président John Dramani Mahama a annoncé, mardi 13 mai, vouloir impliquer le secteur privé dans le processus de facturation de l’électricité. Le dirigeant veut ainsi améliorer la collecte des recettes et réduire les pertes chroniques de la compagnie publique de distribution d’électricité (ECG), qui ne recouvre que 62 % de l’électricité qu’elle achète auprès des producteurs indépendants.

« Je suis certain que d’ici l’année prochaine, nos partenaires seront satisfaits, car nous aurons traité de manière appropriée le problème du surendettement », a déclaré M. Mahama lors de l’Africa CEO Forum en Côte d’Ivoire.

La mesure s’inscrit dans un effort plus large pour apurer une dette énergétique estimée à 2,5 milliards de dollars envers les producteurs indépendants et les fournisseurs de gaz, dont

1,6 milliard fait déjà l’objet d’une tentative de restructuration depuis 2024. À terme, un appel à manifestation d’intérêt sera lancé pour identifier un ou plusieurs partenaires privés chargés du recouvrement. Le gouvernement précise qu’une participation locale sera exigée. Les autorités justifient cette décision par l’inefficacité du distributeur public qui enregistre des pertes de l’ordre de 40 %, dues aux défauts de paiements ou aux fuites commerciales.

Cette initiative intervient dans un contexte de tensions persistantes avec les producteurs privés qui assurent 60 % de la demande de pointe du pays. L’année dernière, plusieurs d’entre eux avaient menacé de quitter les négociations sur la dette, accusant le gouvernement de ne pas tenir ses engagements malgré les concessions déjà faites (réduction des tarifs ou acceptation de décotes).

Le fournisseur turc Karpowership, qui alimente le réseau ghanéen à hauteur de 450

MW, a entre autres brandi la menace d’un arrêt de ses opérations si la dette de plus de 370 millions de dollars qu’il réclame à ECG n’était pas réglée. Lors d’une rencontre avec le ministre de l’Énergie en février, ses responsables ont exprimé leur incapacité à maintenir le service sans paiements urgents. L’entreprise avait reçu un paiement partiel fin 2024, mais reste exposée à des risques financiers critiques.

En confiant partiellement le recouvrement au secteur privé, le gouvernement cherche une solution pragmatique pour sécuriser les revenus et relancer la chaîne de paiement. Mais rien ne garantit à ce stade que cette mesure suffira à restaurer la confiance des producteurs et à stabiliser durablement les finances du secteur. Pour l’heure, la réussite de cette initiative dépendra de son exécution, de la volonté politique de s’attaquer aux fraudes, et de la capacité des acteurs publics et privés à collaborer dans un climat de transparence.

SÉNÉGAL

Le pays vise une croissance de 66 % de sa production de coton graine en 2025

En Afrique, le Sénégal est encore en retrait parmi les pays producteurs de coton de la zone CFA. Dans le pays, la filière qui veut jouer un rôle plus important dans l’économie s’est fixée de nouvelles ambitions de croissance pour les prochaines années.

Le Sénégal veut porter sa production de coton graine à 25 000 tonnes au terme de la campagne de 2025/2026. C’est ce qu’a annoncé Papa Fata Ndiaye, directeur général de la Société de développement et des fibres textiles (Sodefitex) qui se confie aux médias locaux, en prélude aux 21^{èmes} Journées annuelles de l’Association cotonnière africaine (Aca) qui se tiennent à Dakar du 15 au 17 mai prochain.

Ce stock traduirait une hausse de 66 % par rapport à la récolte de 15 508 tonnes réalisée au cours de la campagne précédente. Cette ambition se fonde notamment sur des perspectives de croissance de 75

% de la superficie consacrée à la culture de la fibre d’une année sur l’autre. Dans des propos relayés par le quotidien local Seneweb le 9 mai dernier, M. Ndiaye a ainsi révélé qu’il s’attend à ce que les producteurs dédient 21 000 hectares à la culture cotonnière en 2025/2026, contre seulement 12 000 hectares un an plus tôt.

Un objectif de 100 000 tonnes en ligne de mire, mais...

À long terme, le Sénégal vise une production de 100 000 tonnes de coton graine d’ici 2029. Pour réaliser cette ambition, la filière sénégalaise devra cependant surmonter des défis structurels qui freinent sa progression. Parmi les principaux obstacles figure la variabilité de la pluviométrie, qui affecte le cycle de culture de la plante et rend le Sénégal moins compétitif que ses voisins de la zone CFA, comme le Mali ou le Burkina Faso.

« Le Sénégal connaît des pauses pluviométriques pendant l’hivernage, ce qui crée un stress hydrique pour la plante. Pour produire convenablement, il faut de l’eau de juin à octobre. Si, pendant cette période, il y a un retard d’installation des pluies, des arrêts précoces ou des pauses, tout le cycle de la plante est perturbé » soulignait M. Ndiaye.

À cela s’ajoute la forte concurrence de l’arachide, plus rémunératrice certaines années, qui incite les producteurs à réorienter leurs investissements au détriment du coton. Quoi qu’il en soit, l’amélioration de la production de coton permettra d’accroître la contribution de la filière à l’économie. En 2024, le Sénégal n’a exporté que 5 612 tonnes de coton, générant 6,6 milliards de francs CFA (11,3 millions \$) de recettes, d’après les données compilées par l’Agence nationale de la statistique et de la démographie.

KENYA

BURN reçoit 5 millions \$ pour accélérer l’accès à la cuisson propre

Le Kenya s’est fixé un objectif d’accès universel à des solutions de cuisson propre d’ici 2028. Alors que plus de 15 millions de ménages utilisent encore des combustibles polluants, un nouvel investissement vient soutenir la montée en puissance de la cuisson électrique dans le pays.

BURN, fabricant de solutions de cuisson propre et développeur de projets carbone, a reçu un investissement de 5 millions USD de la part d’EDFI Management Company via l’initiative ElectriFI financée par l’Union européenne. L’annonce a été faite ce mercredi 14 mai.

Le financement servira à distribuer plus de 100 000 cuisinières à induction ECOA IDC au Kenya. Ces appareils sont dotés d’un système de paiement intégré (Pay-As-You-

Cook) fonctionnant avec le mobile money et l’application ECOA. Les ménages remboursent par micro-paiements sur une durée d’un an. Selon BURN, cette approche permet de réduire les dépenses de cuisson de 40 % à 60 % et d’éviter jusqu’à 1,4 million de tonnes de CO₂.

Rodrigo Madrazo, PDG de l’EDFI Management Company, a déclaré : « L’accès à des solutions de cuisson propres et abordables est essentiel pour le développement durable. Grâce à ElectriFI, nous sommes fiers de soutenir le travail de pionnier de BURN qui non seulement améliore la santé des ménages et réduit la dégradation de l’environnement, mais renforce également les économies locales en créant des emplois dans la fabrication et la distribution tout au long de la

chaîne de valeur ».

BURN a distribué plus de 5 millions de cuisinières propres en Afrique, touchant environ 25 millions de personnes. L’entreprise estime avoir évité l’émission de 26 millions de tonnes de CO₂.

Cette opération intervient un an après l’adoption de la Kenya National Cooking Transition Strategy (KNCTS), qui vise un accès universel aux solutions de cuisson propre d’ici 2028. Le gouvernement y inscrit la cuisson électrique comme priorité, avec des objectifs clairs et des allocations budgétaires définies. Selon l’Agence internationale de l’Énergie (AIE), le taux d’accès à la cuisson propre au Kenya est passé de 10 % en 2013 à 31 % en 2023, mais reste très faible en zone rurale (12 %).

NIGERIA

Un prêt de 80 millions \$ à Sun King pour renforcer l’accès à l’énergie solaire

La SFI et Stanbic IBTC Bank, filiale nigériane du groupe sud-africain Standard Bank, ont structuré un prêt en monnaie locale au profit de Sun King. Ce financement vise à soutenir l’expansion des solutions solaires hors réseau de l’entreprise au Nigeria, où plus de 85 millions de personnes vivent encore sans électricité.

Sun King, fournisseur de solutions solaires hors réseau, a obtenu un prêt de 80 millions \$, en monnaie locale, pour soutenir l’expansion de ses activités au Nigeria. Cette opération de financement annoncée ce jeudi 15 mai 2025, est structurée par la Société financière internationale (SFI) et Stanbic IBTC Bank, filiale du groupe sud-africain Standard Bank.

La SFI contribue à hauteur de 50 millions \$ à cette facilité de crédit. L’objectif est de renforcer l’accès à l’électricité dans les zones rurales et reculées du Nigeria. Dans ce pays, plus de 85 millions de personnes vivent encore sans électricité.

Ce financement permettra à l’entreprise d’étendre son modèle de financement prépayé de l’énergie solaire. Elle propose en effet des produits solaires domestiques, notamment des lampes, des systèmes d’éclairage et des panneaux solaires pour les toitures.

Le prêt lui permettra en outre, de proposer des crédits en monnaie locale à ses clients, qui remboursent par petites mensualités étalées sur 12 à 24 mois. Ce système de paiement à la carte permet aux ménages à faible revenu d’accéder à l’électricité sans avoir à supporter un coût initial élevé.

« Grâce à un financement structuré et adapté aux besoins locaux, nous pouvons lever les obstacles à l’accessibilité financière et amplifier l’impact avéré des solutions solaires hors réseau. Nous félicitons la SFI et la Standard Bank pour leur leadership dans la promotion de l’accès à l’énergie durable », a commenté Anish Thakkar, cofondateur de Sun King.

Présent dans plus de 40 pays en Afrique et en Asie, Sun King a déjà vendu plus de 27 millions de produits d’énergie solaire. A ce jour, elle a accordé 1,2 milliard \$ de crédits à ses utilisateurs africains, grâce à des financements flexibles.

En soutenant cette nouvelle phase d’expansion au Nigeria, les deux institutions financières souhaitent contribuer à la réduction de la précarité énergétique dans le pays.

FINANCES

L'agence de notation Moody's abaisse la note de la dette américaine de Aaa à Aa1

«Les gouvernements et élus successifs n'ont pas su s'entendre pour prendre les mesures permettant d'inverser la tendance conduisant à un déficit annuel important», a justifié l'agence de notation.

L'agence de notation Moody's a abaissé vendredi la note de la dette américaine, la faisant passer de Aaa à Aa1, en y ajoutant une perspective stable, justifiant sa décision par la hausse de l'endettement des États-Unis et de son coût pour le budget fédéral. «Les gouvernements et élus successifs n'ont pas su s'entendre pour prendre les mesures permettant d'inverser la tendance conduisant à un déficit annuel important. Nous ne pensons pas que des réductions des dépenses et du déficit puissent être réalisées avec la proposition de loi budgétaire actuellement en discussion», a justifié l'agence dans un communiqué, en référence notamment aux baisses des impôts souhaitées par Donald Trump et discutées au Congrès. Plusieurs élus républicains ont fait capoter vendredi au Congrès un vote clé sur l'avancement d'un mégaprojet de loi, vu comme la pièce maîtresse du programme du président Donald Trump. Celui-ci

doit notamment concrétiser la prolongation des crédits d'impôt accordés durant son premier mandat avant leur expiration, en fin d'année.

Coupes budgétaires

Le projet de loi prévoit également 880 milliards de dollars de coupes budgétaires sur une dizaine d'années, concernant principalement les programmes d'assurance santé de 70 millions d'Américains aux revenus modestes. Moody's s'attend, au cours de la prochaine décennie, à «des déficits encore plus importants, avec une hausse des dépenses alors que les revenus resteront stables. Cela renforcera le poids de la dette sur les finances publiques». Néanmoins, l'économie américaine reste «unique» du fait de «sa profondeur, les revenus élevés qu'elle génère, la forte croissance potentielle et sa capacité à innover et renforcer sa productivité», ce

qui incite l'agence à maintenir ses perspectives stables dans l'immédiat. Elle appelle néanmoins le gouvernement à «mettre en place les réformes fiscales permettant de ralentir significativement et même inverser la détérioration de la dette et des déficits publics, soit en augmentant les revenus soit en réduisant les dépenses». L'agence alerte sur le fait qu'«une détérioration plus rapide et importante des équilibres budgétaires» ou qu'un abandon par les investisseurs mondiaux du dollar comme monnaie de réserve pourraient peser très négativement et provoquer «une hausse des taux d'intérêt, ce qui renchérirait le coût de la dette». Moody's reconnaît néanmoins ce deuxième scénario «peu probable dans la mesure où aucune alternative crédible au dollar en tant que monnaie de réserve n'a émergé».

JAPON

Le PIB en baisse de 0,2% au premier trimestre 2025

Le Japon a vu son économie se contracter de 0,2% au premier trimestre 2025, en dessous des attentes, dans un environnement marqué par une inflation persistante et les vives incertitudes pesant sur ses exportations en raison des droits de douane américains. Selon une première estimation officielle publiée vendredi par le gouvernement, le produit intérieur brut (PIB)

de la quatrième économie mondiale a reculé de 0,2% sur un an sur les trois premiers mois de l'année, après une croissance de 0,6% au quatrième trimestre 2024. Le Japon avait connu en 2024 une quasi-stagnation (+0,1%) de son PIB en termes réels (corrigés de l'inflation), mais il avait cependant enregistré en fin d'année dernière un brusque sursaut, avec une crois-

sance de 0,6% au quatrième trimestre, à la faveur d'un excédent commercial accru. Mais cet élan s'est vite essouffé sur les premiers mois de 2025. La conjoncture reste maussade: l'inflation (hors produits frais) a accéléré à 3,2% sur un an en mars, tirée par l'envolée persistante des prix de l'énergie et des céréales (+25%), avec notamment une flambée record

de 92,5% sur un an des prix du riz, base essentielle de la cuisine japonaise. L'inflation persistante, quasi-systématiquement supérieure ou égale à 2% depuis 2022, contribue à effriter le pouvoir d'achat et pèse toujours sur les dépenses des ménages nippons, en dépit d'un récent sursaut de ces dernières. La consommation privée est un pilier du PIB national.

NORVÈGE

Oslo maintient son taux inchangé comme prévu

La Banque de Norvège a maintenu son taux directeur inchangé à 4,5% lors de sa réunion de mai 2025, maintenant le taux à son plus haut niveau en 15 ans depuis plus d'un an, en ligne avec les attentes du marché et les signaux de la banque centrale. Comme d'autres autorités monétaires qui surveillent les devises du G10, la Banque de Norvège a souligné que les barrières

commerciales érigées par les États-Unis et d'autres grandes économies accroissent l'incertitude sur le contexte macroéconomique mondial. Le Comité de la banque a noté que bien que l'inflation ait ralenti par rapport aux niveaux élevés depuis 2023, elle reste au-dessus de la cible, et des baisses de taux prématurées risquent de provoquer une reprise de la croissance des prix dans

un contexte économique incertain. Néanmoins, la banque centrale a signalé qu'il serait probablement approprié de commencer son cycle de réduction plus tard dans l'année, bien que cette orientation puisse être modifiée si les guerres commerciales s'intensifient et déclenchent des chocs pour l'économie norvégienne.

61 MILLIARDS DE DOLLARS

Le Vietnam met le paquet pour entrer dans le club des pays offrant des trains à grande vitesse

Le pays a validé le projet d'une ligne à grande vitesse entre Hanoï et Ho Chi Minh-Ville. Le plus grand conglomérat du pays s'est positionné pour mener les travaux gigantesques. Le Vietnam entend faire partie du club des pays proposant de la grande vitesse ferroviaire afin notamment de mieux attirer les investisseurs. Fin 2024, le parlement vietnamien approuvait un projet de construction d'une ligne de train à grande vitesse reliant la capitale Hanoï à Ho Chi Minh-Ville. Le contrat est colossal: au moins 61 milliards de dollars pour plus de 1.500 kilomètres entre la capitale, dans le Nord, et le coeur économique du pays, dans le Sud. La durée du trajet entre les deux villes passera de 30

heures à environ cinq. "C'est le souhait de la population et la volonté du système politique que d'avoir une ligne à grande vitesse de niveau (de qualité) international", souligne le ministre-adjoint à la Planification et à l'Investissement, Tran Quoc Phuong, qui mise sur un gain de PIB de 0,97 point par an en moyenne. Cette nouvelle connexion ferroviaire doit compter 23 arrêts dans 20 villes et provinces différentes, améliorant grandement la circulation interrégionale.

Fin des travaux en 2035 voire 2030?

La construction est censée prendre seulement huit ans, pour un début de chantier es-

péré en 2027 avec livraison en 2035, indique le projet voté par les députés. Pour mener à bien le projet, le plus important conglomérat du pays, Vingroup, a annoncé vendredi avoir proposé ses services. Dans un communiqué, Vinspeed (une entreprise créée récemment au sein de l'empire Vingroup) promet la fin des travaux d'ici 2030, soit cinq ans avant la date évoquée lors de sa validation par les parlementaires. Elle s'engage en outre à apporter 20% du capital, soit quelque 12,3 milliards de dollars et propose que l'État lui octroie un prêt à taux zéro pour les 80% restants, qui excluent les coûts relatifs aux compensations financières et au relogement dans le cadre du réaménagement des territoires concernés.

ETATS-UNIS

Légère hausse des ventes au détail en avril

Les ventes au détail ont connu une légère hausse en avril aux États-Unis, tirés principalement par les matériaux de construction et de jardinage. Selon les données publiées jeudi par le département du Commerce, les ventes au détail ont progressé de 0,1% sur un mois, après une envolée de 1,7% un mois plus tôt (données révisées à la hausse), pour atteindre 724,1 milliards de dollars. C'est "légèrement en-deçà des attentes", les analystes ayant anticipé une hausse de 0,2%. Hors ventes du secteur automobile, la hausse se maintient à 0,1%, cette fois largement en-deçà des attentes des analystes qui prévoyaient une hausse de 0,5%. Au-delà du secteur de la construction, les ventes de meubles et d'équipement pour la maison ainsi que l'électronique ont connu une hausse "plus marquée" que la moyenne sur le mois. Les principaux secteurs orientés à la baisse sont les équipements sportifs et culturels ainsi que le textile, avec un recul respectif de 2,5% et 0,4% sur un mois.

ROYAUME-UNI

Le PIB en hausse de 0,7% au 1^{er} trimestre 2025

Le produit intérieur brut (PIB) réel du Royaume-Uni a augmenté de 0,7% au premier trimestre 2025, marquant la plus forte expansion trimestrielle depuis un an, selon des données publiés jeudi par l'Office national des statistiques (ONS). Les chiffres de l'ONS placent le Royaume-Uni au premier rang des pays du G7 pour ce qui est de la croissance économique. Les données a révèlent que le secteur des services avait crû de 0,7% et que la production avait augmenté de 1,1%. La production du secteur de la construction est quant à elle restée stable entre janvier et mars. Du côté des dépenses, la croissance a été tirée par les augmentations de la formation brute de capital fixe, du commerce net et de la consommation des ménages. Les dépenses réelles des ménages ont augmenté de 0,2% au cours du premier trimestre. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB réel a augmenté de 1,3%.

VENEZUELA

Nicolas Maduro annonce une revalorisation des retraites critiquée

Au Venezuela, Nicolas Maduro a fait une série d'annonces en faveur des travailleurs et des retraités. Le président vénézuélien a notamment annoncé une augmentation des retraites qui atteindraient désormais les 50 dollars. Cependant, on est encore loin du compte pour les organisations de défense citoyenne. L'annonce a fait son effet : des retraites qui passeraient de 1,5 à 50 dollars, une augmentation substantielle. Mais le diable est dans les détails. En réalité, il s'agit d'une prime étatique pour les retraités qui est augmentée de 5 dollars. La retraite, tout comme le salaire minimum au Venezuela, restent bloqués à moins de deux dollars par mois, et ce, depuis trois ans.

EN RACHETANT HORNETSECURITY

Proofpoint s'empare de son ennemi Vade

La consolidation dans la cybersécurité se poursuit avec l'annonce de l'acquisition de la société européenne Hornetsecurity par Proofpoint. Ce dernier met ainsi la main sur le français Vade à qui il avait intenté un long et coûteux procès aux Etats-Unis.

Le rachat de Hornetsecurity par Proofpoint doit avoir un goût un peu amer pour les équipes de l'éditeur français Vade (ex Vade Retro), spécialisé dans la protection des courriels et racheté en mars 2024 par l'allemand Hornetsecurity. En effet, l'acquéreur n'est pas un inconnu pour l'entreprise des Hauts de France. En 2019, Proofpoint avait accusée Vade de vol de code source et d'informations confidentielles par le fait d'un CTO de Vade Secure, ancien vice-président de Gateway Technology chez Cloudmark racheté en 2017 par Proofpoint. Vade a été reconnu coupable en 2021 et a été condamné à verser 14 M\$ à son concurrent. Celui-ci avait ensuite enclenché une autre procédure à la fin 2021 pour réclamer 29 M\$, mais il a été débouté de cette demande. Avec cette affaire, Vade a mobilisé d'importantes ressources financières notamment pour les frais d'avocats et a freiné son développement aux Etats-Unis.

Proofpoint s'étend en Europe

Avec cette acquisition, Proofpoint, propriété du fonds Thoma Bravo met la main

sur un portefeuille de solutions et renforce sa présence en Europe. Hornetsecurity dispose d'un catalogue d'offres allant de la protection de courriels (avec Vade) à la protection contre les ransomwares, la sauvegarde, la récupération de données, ainsi que la conformité, la gouvernance et la gestion des risques autour de Microsoft 365. Dans la corbeille, la société allemande apporte sa couverture européenne en matière de channel avec 12 000 distributeurs et MSSP et adresse plus de 125 000 clients. Pour Sumit Dawhan, CEO de Proofpoint, ce rachat va permettre « d'étendre la plateforme de sécurité centrée sur l'humain, leader du secteur, afin de mieux répondre aux besoins uniques des MSP et des PME ». Le montant de l'opération n'a pas été communiqué, mais nos confrères de CNBC l'estiment à environ 1 Md\$. Elle devrait être finalisée au second semestre de cette année. Les 700 collaborateurs de Hornetsecurity vont intégrer les équipes de Proofpoint à l'issue de la transaction. Dans le même temps, la société américaine confirme son intention de s'introduire en bourse sans toutefois préciser de date.



Des élus américains demandent un moratoire de 10 ans sur la régulation de l'IA

Les élus Républicains de la Chambre des représentants ont inséré dans la loi budgétaire un amendement interdisant pendant 10 ans toute régulation de l'IA par les Etats. Les analystes mettent en garde contre un vide réglementaire. Si l'administration Trump essaye patiemment de torpiller la mise en pratique de l'IA Act en Europe, elle veut aussi réduire à néant toute forme de régulation sur le sujet aux Etats-Unis. Et c'est par la voie parlementaire que la salve est partie. Des élus Républicains du Congrès ont proposé d'interdire toute réglementation sur l'IA pour les dix prochaines années. Le texte a été discrètement inséré dans le projet de loi budgétaire.

Une vide juridique problématique

Ce moratoire général s'il est voté empêcherait la plupart des gouvernements des Etats et des collectivités locales d'appliquer la réglementation de l'IA jusqu'en 2035. Le projet de loi stipule qu'« aucun Etat ni aucune subdivision politique de celui-ci ne

peut appliquer une loi ou un règlement régissant les modèles d'intelligence artificielle, les systèmes d'intelligence artificielle ou les systèmes de décision automatisés » pendant 10 ans. Cette proposition inquiète les experts du secteur en alertant sur le vide juridique. « Le moratoire proposé, d'une durée de dix ans, sur la réglementation de l'IA au niveau des Etats est une arme à double tranchant », a déclaré Abhivyakti Sengar, directrice de pratique au cabinet d'analyse Everest Group. « D'une part, il vise à prévenir un environnement réglementaire fragmenté susceptible de freiner l'innovation ; d'autre part, il risque de créer un vide réglementaire, laissant les décisions cruciales concernant la gouvernance de l'IA entre les mains d'entités privées sans surveillance suffisante. »

Des exceptions, mais aussi une pression sur les Etats

La législation prévoit des exceptions spécifiques. Selon le texte, les Etats seraient toujours autorisés à appli-

quer des lois dont « l'objectif et l'effet principaux sont de supprimer les obstacles juridiques au déploiement ou à l'exploitation d'un modèle d'intelligence artificielle, d'un système d'intelligence artificielle ou d'un système de décision automatisé, ou de faciliter leur déploiement ou leur exploitation ». Les Etats pourraient également appliquer des lois simplifiant les « procédures d'octroi de licences, de permis, de routage, de zonage, d'approvisionnement ou de déclaration » pour les systèmes d'IA. Nonobstant, le projet de loi interdit explicitement aux Etats d'imposer « toute exigence substantielle en matière de conception, de performance, de traitement des données, de documentation, de responsabilité civile, de fiscalité, de frais ou autre » spécifiquement à l'IA. Cette limitation empêcherait les Etats de créer des cadres de surveillance dédiés à l'IA. Le moratoire menace particulièrement les lois sur la protection des données personnelles des Etats. Sans ces lois, les consommateurs ont peu de garanties quant à la manière dont les

systèmes d'IA utilisent leurs données, obtiennent leur consentement ou prennent des décisions qui les concernent. Les différentes initiatives des Etats visant à réglementer les systèmes d'IA – des exigences de transparence algorithmique à la protection de la confidentialité des données pour l'entraînement de l'IA – pourraient être neutralisées sans débat ni consultation publique.

Un fossé réglementaire avec l'UE

L'approche américaine contraste désormais fortement avec la législation sur l'IA de l'Union européenne, qui impose des exigences strictes aux systèmes d'IA à haut risque. « Alors que les Etats-Unis s'écartent du cadre réglementaire strict de l'UE en matière d'IA, les multinationales pourraient être confrontées à la difficulté de naviguer entre des normes contradictoires », a noté Abhivyakti Sengar. Cette divergence pourrait entraîner une augmentation des coûts de conformité et des complexités opérationnelles. Un avis partagé par San-

chit Vir Gogia, analyste en chef et CEO de Greyhound Research, « le moratoire américain accentuera probablement les divergences réglementaires avec l'Europe ». Il ajoute, « cela accélérera la fragmentation de la conception mondiale des produits d'IA, où l'éligibilité des cas d'usage et les seuils éthiques varient considérablement selon les régions. » Pour les entreprises, elles n'ont pas attendu les directives gouvernementales. « Avant même que la surveillance publique ne soit suspendue, elles ont déjà mis en place des conseils internes de gouvernance de l'IA », a expliqué Sanchit Vir Gogia. « Ces régimes internes sont dirigés par les RSSI, les équipes juridiques et les équipes de gestion des risques ». Mais le consultant rappelle qu'un moratoire ne signifie pas absence de responsabilité. « Les entreprises restent juridiquement responsables. Je pense que l'absence de lois spécifiques n'élimine pas les risques juridiques ; elle ne fait que déplacer le champ de bataille des bureaux de conformité aux tribunaux. »

Brèves

OpenAI lance Codex

Face à Anthropic et Claude Code, OpenAI a dévoilé un agent IA dans ChatGPT pour les développeurs. En preview, Codex s'appuie sur codex-1, une version de son modèle de raisonnement IA o3, optimisée pour les tâches d'ingénierie logicielle. OpenAI indique que l'agent de codage IA prendra entre une et 30 minutes pour écrire des fonctionnalités simples, corriger des bugs, répondre à des questions sur votre base de code et exécuter des tests, entre autres tâches. Codex est déployé en teste dès aujourd'hui pour les abonnés ChatGPT Pro, Entreprise et Team. Dans un premier temps, les utilisateurs pourront accéder à l'offre sans restriction, puis la société fixera des limites dans les prochaines semaines.

Coinbase piraté

La plateforme américaine de cryptomonnaie a annoncé avoir été victime d'un incident de sécurité orchestré par du personnel du service client corrompu. Des pirates se sont servis des informations personnelles (nom, adresse, téléphone, email, des numéros partiels de sécurité sociale, des identifiants bancaires partiels, des images des pièces d'identité, l'historique des transactions et instantanés de soldes, les documents internes accessibles au support client) pour contacter les clients et les amener à transférer leurs fonds. Dans un document envoyé à la SEC, la société évalue ses pertes entre 180 et 400 millions de dollars, car elle a décidé de rembourser les clients touchés. Les cybercriminels avaient essayé de faire chanter la plateforme en lui demandant une rançon de 20 millions de dollars.

Microsoft 365 sans Teams moins cher en Europe

Pour éviter une forte amende de la part de la Commission européenne, la firme de Redmond a fait des propositions supplémentaires sur le lien entre Teams et sa suite bureautique cloud. En premier lieu, elle veut lancer des versions d'Office 365 et Microsoft 365 sans Teams à un prix réduit. Les clients pourraient aller vers ces outils sans Teams, y compris dans le cadre de leurs contrats existants. Microsoft s'est également engagé à offrir aux concurrents de Teams une interopérabilité accrue avec d'autres produits de l'éditeur et à permettre aux clients de transférer leurs données de Teams vers des produits concurrents. La Commission européenne va analyser ces propositions et solliciter l'avis des autres fournisseurs.

NOUVELLE XPENG P7

Design affûté, intelligence embarquée et des ambitions mondiales pour défier Tesla

Avec son projet E29, Xpeng dévoile une nouvelle génération de berline électrique censé aller au-delà d'une simple mise à jour de la P7 actuelle. Le constructeur chinois affiche une ambition claire : rivaliser frontalement avec la Tesla Model 3 et s'imposer dans le segment des berlines électriques premium.



He Xiaopeng, président de Xpeng Motors, vient de lever le voile sur la successeur de la P7, connu en interne sous le nom de code E29. L'annonce, assortie de la phrase « Nous ne mettons pas à jour une voiture, nous faisons venir le futur », signe la volonté d'une approche plus radical. Supposée être plus qu'une évolution esthétique, cette nouvelle mouture repose sur une plateforme repensée et entend positionner la marque sur le marché mondial.

Un design totalement repensé

Signée par le designer français Rafik Ferrag – déjà à l'origine de la première P7 et ancien de Peugeot –, cette nouvelle génération affiche une silhouette fastback plus sportive, avec une ligne de toit abaissée, une courbe arrière plus tendue et des proportions plus dynamiques. La voiture devrait dépasser les cinq mètres de long. Le profil conserve un empattement généreux, supposant un habitacle spacieux. L'ensemble repose sur des jantes au motif évoquant le logo "X" de la marque, dont les moyeux ne portent plus le traditionnel emblème, mais le nom complet "XPENG". L'avant de la voiture reprend les codes esthétiques de la marque, avec une signature lumineuse LED transversale, complétée par des feux diurnes verticaux qui rappellent les prototypes d'endurance. Les phares principaux, intégrés dans un bandeau noir laqué ajoute une touche actuelle. Le bouclier intègre aussi des éléments aérodynamiques évoquant un diffuseur. À l'arrière, on retrouve aussi une signature lumineuse LED en bande continue, prolongée par un diffuseur redessiné et un



aileron arrière actif, désormais intégré. En tout cas la carrosserie joue avec de grande surface lisse et des effets de reflets. Le coup de crayon est plutôt bien équilibré selon nous.

Une interface logicielle de nouvelle génération

Pour le moment le constructeur n'a pas encore révélé d'images officielles de l'habitacle mais nous savons que le poste de conduite sera orné d'un volant trois branches (à la place du peu esthétique deux branches en place aujourd'hui), d'une large instrumentation numérique et surtout d'un écran central tactile. L'interface embarquée reposera sur le Xmart OS 2.0, la nouvelle version du système d'exploitation de Xpeng, qui inclura des commandes vocales améliorée et pourrait introduire un affichage tête

haute en réalité augmentée. L'architecture numérique pourrait également s'appuyer sur le nouveau chipset Turing AI développé en interne, en remplacement des systèmes Lidar. Si c'est bien le cas, Xpeng fera faire le choix du tout-caméra pour sa conduite assistée, soit une stratégie similaire à celle de Tesla avec son approche "vision-only" qui repose uniquement sur une lecture algorithmique de l'environnement, sans système de détection infra-rouge. Si ce système à l'avantage supposé de permettre une lecture plus rapide et à 360° de l'environnement, des tests ont montré les limites de cette technologie sous mauvaises conditions météorologiques. En tout cas ce système pourrait être couplé à la prochaine évolution du système de conduite semi-autonome XNGP, de la marque capable d'aller jusqu'à la conduite autonome de niveau 3.

Une nouvelle plateforme modulaire avec une batterie ultra-performante

Si Xpeng n'a pas encore confirmé les caractéristiques techniques complètes de sa nouvelle berline électrique, elle devrait néanmoins inaugurer la nouvelle plateforme "Kunpeng" avec deux moteurs électriques, un par essieu, et surtout une batterie avec une portée CLTC allant jusqu'à 702 kilomètres. Surtout, cette chaîne de traction reposerait sur une plateforme haute tension 800V au carbure de silicium, intégrant une batterie ultra-rapide 5C (donc capable de délivrer 5 fois sa puissance en une heure) gérée par l'IA.

Résultat : une capacité de recharge en une douzaine de minutes. Bref tout ces chiffres seront à vérifier, mais lorsque le constructeur a présenté cette nouvelle plateforme l'an dernier il a aussi fait état d'une version à prolongateur d'autonomie (très en vogue en Chine, notamment en province) capable de proposer jusqu'à 1400 km d'autonomie hybride et 430 km rien qu'en électrique. La nouvelle P7 devrait faire ses débuts officiels au salon de Guangzhou à l'automne 2025, pour une commercialisation au second semestre 2026. Xpeng a récemment déposé la marque "P7 Ultra", ce qui pourrait correspondre à la dénomination commerciale du modèle. Enfin, la précédente version était disponible en Belgique mais pas en France. La donne devrait être différente avec cette nouvelle mouture, le constructeur ayant été surpris par l'accueil de sa précédente mouture au Salon de l'Automobile 2024.

Mots fléchés

Employé des PTT Progrès tunais		Abri pour bestiaux		Peeds argotiques		Ami organique L'ennemi du plumet		Fabrice- tion Groupe le chef		Patriarche biblique		Terre argileuse
										Langue du nord Groupe de rap		
London		Relatif à l'agriculture		Métal plus précieux que l'or Nul ne l'ignore								Debut
											Marque de decton Englaises	
Abri rudimentaire Calme						Métabolisme						
							Argent Pâte			Désabilité Factile		
Chet albanien Monnaies roumaines				Petite classe		Mouche africaine Athlète						Rien prononcé
			Propre aux apôtres		Sélénium			L'Externe en VO	Île française			Grande école
Ville de Syrie	Style de musique Femelles de félins				Retenir							
				Trou de peau Cérum					Perçoit			
Gamin		Langue du midi Pronom personnel			Encas							
					Puissant explosif Succurs de sang				Vient de lire Plante locale			Figure géométrique
Préols Autour de rumeurs				Vieux devant une voyelle						Monnaie d'or		
		Prénom scandinave					Malke Linge y travaille de temps en temps	Parmi		Note de musique Litronie		
Péchant italien		Style de musique		Bienfait							Néon Léonante	
				Héros de Reich		Indium Dépêche journalistique			Voile Id est			
Myote de nouveau	Sport Quatre-part											Mince Ratne de Romaine
							Réputations Général confédéré					
Curios d'un révolutionnaire marseillais Grâce de Dieu				Pour lui Lieu de fouilles					Exécute Calcium			
				Finies				Enroué de				
Chantouse française (Niche)					Quatrième de fiction					Ironnée		

Plus de 3 milliards de DA pour la réalisation de 278 projets au profit des communes

Une enveloppe de 3,3 milliards de DA est consacrée par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), au titre de l'exercice 2025, pour le financement de pas moins de 278 projets au profit des 64 communes de Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Sur ce nombre, 231 projets sont en cours d'exécution ou en phase de lancement et pour lesquels un montant de 2,2 milliards de DA a été injecté pour leur concrétisation, soit 83% de l'enveloppe budgétaire globale provenant de ce fonds, a-t-on indiqué.



TRANSPARENCE

Le ministère de l'Education nationale et la HATPLC signent une convention de coopération

Une convention de coopération autour des mécanismes d'action commune dans le domaine de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption, a été signée hier à Alger entre le ministère de l'Education nationale et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). La convention a été signée au siège du ministère par le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, et la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, en présence des cadres des deux secteurs. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Sadaoui a expliqué que la signature de cette convention intervient en "concrétisation des hautes directives de l'Etat algérien portant adhésion au système d'orientation de toutes les institutions de l'Etat vers un engagement de transparence dans l'exercice des fonctions publiques, dans le but de moraliser la vie publique et d'impliquer tous les fonctionnaires dans l'engagement d'intégrité et de transparence". La convention vise à "ouvrir la voie à l'intégration de la culture de transparence dans les programmes pédagogiques pour former les générations futures à cette valeur ainsi qu'à la culture de protection des institutions publiques et des fonds publics, et à l'exercice des fonctions publiques avec intégrité", a ajouté le ministre.

EL BAYADH

Le barrage de Brizina entièrement rempli après les dernières pluies

Le barrage de Brizina, dans la wilaya d'El Bayadh, a été entièrement rempli suite aux importantes précipitations enregistrées, récemment dans la région, a indiqué samedi Djilali Bekhaïtia, directeur de cet ouvrage hydraulique. Le responsable a précisé à l'APS que les fortes pluies tombées sur la région ont permis au barrage d'atteindre 100% de sa capacité de stockage, accueillant plus de 16 millions de mètres cubes d'eau, portant ainsi le volume total emmagasiné à plus de 47 millions de mètres cubes, soit la capacité maximale de l'ouvrage. Les crues provenant des oueds affluant vers le barrage ont entraîné le lâcher de l'excédent d'eau via l'évacuateur de crue, avec un débit estimé à 85 m³ par seconde, a-t-on indiqué. En parallèle, les vannes de fond du barrage ont été ouvertes à 50%, permettant un débit de 20 m³ par seconde. Pour rappel, l'eau stockée dans le barrage de Brizina est principalement destinée à l'irrigation des périmètres agricoles de la région, ainsi qu'aux palmeraies et les vergers de Brizina.

SOMMET ARABE

Tebboune souligne l'impératif de réformer la Ligue arabe



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, hier, l'impératif de réformer la Ligue arabe et de l'adapter aux nouveaux défis, aux développements effrénés et aux enjeux sans précédent imposés par la conjoncture, appelant à renforcer le soutien arabe à la cause palestinienne centrale. Dans une allocution adressée aux participants aux travaux de la 34e session ordinaire du Sommet arabe qui se tient dans la capitale irakienne Bagdad, lue en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, le président de la République a souligné que «nous sommes, réellement, face à un tournant crucial et décisif où notre voix demeurera inaudible tant que nous ne reconsidérons pas ce qui nous unit sous la coupole de notre organisation comme règles, principes et aspirations que nous partageons et qui portent notre présent et notre avenir». «En Algérie, nous considérons qu'une telle situation devrait remettre au premier plan de nos priorités communes l'impératif de réformer notre Ligue

arabe, qui a été fondée à une époque différente de la nôtre, dans un autre contexte que le nôtre et un autre environnement que le nôtre. Ce qui souligne la nécessité de l'adapter aux nouveaux défis, aux développements effrénés et aux enjeux sans précédent de notre époque», a-t-il ajouté. «Face à cet impératif, nous sommes appelés, aujourd'hui, à renforcer notre soutien à notre cause centrale car notre engagement à défendre cette cause n'est pas de la générosité ou de la bonté de notre part mais plutôt une question de loyauté envers une responsabilité historique qui incombe à la Nation arabe et envers une responsabilité juridique, morale et civilisationnelle qui concerne l'humanité tout entière», a soutenu le président de la République. «Notre cause centrale fait face à des plans de liquidation ourdis contre elle et se heurte à l'obstination de l'occupation israélienne à imposer sa vision absurde d'une paix taillée à sa mesure (...), fondée sur les ruines de la cause palestinienne, une paix privant les nations voisines des fondements les plus élémentaires de leur sécurité, de leur

quiétude et de leur stabilité», a mis en garde le président de la République. Il a affirmé, dans ce contexte, que les Etats arabes sont appelés, aujourd'hui «à davantage de solidarité avec nos frères au Liban et en Syrie, car l'unité et la souveraineté de ces deux pays sont partie intégrante de la question de sécurité et de stabilité dans toute la région du Moyen Orient». Aussi, sont-ils appelés «à consentir tous les efforts, démarches et initiatives nécessaires pour le règlement des crises qui rongent le Soudan, la Libye, le Yémen et la Somalie, car c'est l'absence du rôle arabe qui a laissé le champ grand ouvert aux ingérences étrangères qui ont indument compromis le présent et l'avenir de ces régions arabes affligées», a poursuivi le président de la République.

Il a, par ailleurs, souligné que la situation dans nombre de nos pays arabes se détériore «à un rythme alarmant sur les plans sécuritaire, politique et économique, face aux tentatives d'ingérence étrangère pour semer la discorde, la division et la rivalité parmi les enfants d'une même patrie et d'une Nation unie».

«Un nouvel ordre international menace tout un chacun sans exception, alors que les fondements du système contemporain des relations internationales tendent à s'estomper, pour laisser place à la logique de la force, du droit subordonné à la puissance, et de la soumission et de l'obédience aux rapports de force», a ajouté le Président Tebboune.

«Tels sont les fondements sur lesquels s'appuie l'Algérie dans son mandat, en tant que pays arabe, au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous assumons, fidèlement, ce mandat, en sa deuxième et dernière année et souhaitons avoir réussi à transmettre les préoccupations de notre Nation et à défendre ses aspirations et ses ambitions avec dévouement et loyauté», a-t-il conclu.

AIN DEFLA

Plus de 2,1 millions de quintaux de pomme de terre de saison attendus

Une récolte prévisionnelle de plus de 2,1 millions de quintaux de pomme de terre de saison est attendue dans la wilaya d'Ain Defla au titre de la campagne 2024/2025, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Les services agricoles tablent sur une production prévisionnelle de près de 2.175.000 quintaux de pomme de terre de consommation et de semence au titre de la saison en

cours, a indiqué à l'APS, la chargée du dossier de la pomme de terre auprès du Service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT), relevant de la DSA, Rachida Renima. S'agissant de la pomme de terre destinée à la consommation, cultivée sur une superficie de 1.500 hectares, Mme Renima a indiqué que la production attendue était de près de 675.000 quintaux, soulignant que le rendement réalisé en ce début de

campagne de récolte était de 450 qx/ha. La chargée du dossier a souligné en outre que les services agricoles avaient prévu une récolte avoisinant 1,5 millions de quintaux de pomme de terre destinée à la semence. Ainsi, la superficie récoltée jusqu'à la mi-mai en cours, et ce, depuis le début de l'opération, le 20 avril dernier, est de 170 ha situés principalement dans les périmètres d'El Amra et Mekhatria, a-t-elle affirmé.